



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

# LE SOLEIL

QUÉBEC, LE JEUDI 26 FÉVRIER 1998

www.lesoleil.com

## Plafond à la dette étudiante

### Québec freine les prêts dans les collèges privés non subventionnés

MICHEL CORBELL  
*Le Soleil*

■ QUÉBEC — Québec a adopté discrètement un règlement pour freiner l'endettement des étudiants des collèges privés non subventionnés par l'État, champions non seulement des dettes à la sortie de leurs cours, mais aussi des faillites chez tous les bénéficiaires des prêts et bourses.

Le conseil des ministres du gouvernement Bouchard a donné son aval à une mesure qui prévoit plafonner à 3100\$ par trimestre le montant maximum du prêt à ces étudiants.

La nouvelle règle, publiée aujourd'hui dans la *Gazette officielle*, entrerait en vigueur pour l'année 1999-2000 et limiterait à 9300\$ l'endettement de ceux qui décrochent une attestation d'études collégiales. Une année de transition est accordée pour les inscrits déjà en classe.

Ces derniers jours, la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, aurait

rencontré des représentants de ces institutions pour leur faire part de la décision. Ces derniers sont directement concernés par les modifications de l'aide financière aux étudiants puisque les prêts peuvent, depuis 1990, couvrir

les frais d'inscription. Le ministère de l'Éducation a constaté depuis 1990 une flambée des droits de scolarité dans certains domaines. Un document interne du ministère révèle que ces droits pour un

**Les frais de scolarité ont augmenté au rythme des prêts du gouvernement**

Voir PLAFOND en A2 >

## Divine Sarah



Céline Dion n'est montée sur la scène qu'une fois, hier soir, pendant la cérémonie des Grammys, et ce fut pour... chanter. Mise en nomination deux fois, la Québécoise est rentrée bredouille, cédant les trophées à la Canadienne Sarah McLachlan (ci-haut), qui s'est vue remettre deux des précieux trophées. Les détails en page C3.

## BARRAGE DE CHURCHILL FALLS

### Les Innu réclament des millions\$ à Québec et Terre-Neuve

STÉPHANE TREMBLAY  
*Collaboration spéciale*

SEPT-ÎLES — Les Innu de la Côte-Nord et du Labrador entendent poursuivre les gouvernements du Québec et de Terre-Neuve pour les dommages occasionnés par le barrage Churchill Falls, il y a plus de 25 ans.

LE SOLEIL a appris que les Premières Nations de Mammit Innuat, regroupant les 2200 Indiens de la Moyenne et de la Basse-Côte-Nord, les Innu du Labrador et les Montagnais de Schefferville se rencontreront demain à North West River, au Labrador, pour déterminer le montant de la poursuite. Selon nos informations, il s'agira d'un montant de plusieurs millions de dollars.

« Nous avons perdu beaucoup de territoire à la suite des inondations causées par le barrage sur la rivière Churchill, il y a une vingtaine d'années. Et nous n'avons jamais reçu un sou en compensation. Pour les Innu du Labrador, ces événements sont aussi frais dans leur mémoire que la crise d'octobre 1970 dans celle des Québécois », a déclaré M. Peter Armitage, consultant pour les nations innu du Labrador.

« Nous avons des droits et les gouvernements devront respecter ces droits. S'il est nécessaire d'aller devant les tribunaux pour se faire comprendre, nous n'hésiterons pas un seul instant. La question juridique sera d'ailleurs au menu lors de notre assemblée vendredi », a dit le porte-parole de Mammit Innuat, M. Guy Bellefleur.

Ces autochtones reprochent aux gouvernements de Maurice Duplessis et de Joe Smallwood d'avoir été de l'avant en 1969 dans la construction

Beaucoup de territoire perdu à cause des inondations

Voir INNU en A2 >

## Triste cirque pour trois enfants

### Le tribunal les retire aux parents par sécurité

CLAUDETTE SAMSON  
*Le Soleil*

■ QUÉBEC — Le retrait de trois enfants de la garde de leurs parents, par le tribunal, hier, a conduit à une véritable situation de crise. Face à l'agressivité manifeste du père, des constables armés ont dû assurer la sortie sécuritaire des gens de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) du palais de justice, et des policiers dépêchés à la maison où étaient gardés les petits ont dû empêcher des membres de la famille de partir avec eux.

Devant l'échec de mesures provisoires qui visaient à maintenir les enfants dans leur milieu familial jusqu'à ce que la cour ait statué sur des mesures permanentes, le juge André Sirois, de la Chambre de la jeunesse du Québec, a dit n'avoir d'autre choix pour assurer la sécurité de ces très jeunes bambins, dont l'un n'a que deux mois. Les enfants seront gardés en famille d'accueil, et ne pourront voir leurs parents que sous supervision, en milieu neutre.

En trame de fond de cette histoire plus que pitoyable, le décès d'un bébé, mort du syndrome du bébé secoué. La sortie de prison du père, impliqué dans des procédures criminelles pour cette affaire, a amené la DPJ à demander à ce



Les représentants de la DPJ ont dû être escortés par des policiers pour aller cueillir les bambins.

que la garde soit confiée à la mère. Mais la détermination que mettent les parents à vouloir demeurer ensemble et assurer conjointement la responsabilité de leurs enfants constitue un obstacle de taille.

Voir CIRQUE en A2 >

AUTRE TEXTE

Après le père, la mère pointée du doigt Page A6

## La SQ songe à enrôler des ados

JEAN-MARC SALVET  
*Le Soleil*

QUÉBEC — La Sûreté du Québec jongle avec l'idée de permettre à des jeunes de 13 à 17 ans de l'épauler dans certaines tâches. Les candidats deviendraient en quelque sorte des cadets de la SQ et porteraient une veste aux couleurs du corps policier.

Le projet s'inscrit dans le vaste plan de « police de proximité » que tente de concrétiser la SQ depuis qu'elle a commencé à signer, l'an dernier, des ententes avec les MRC.

La direction de la SQ a déjà trouvé un terme pour ces adolescents qui iront frapper à sa porte. Ils deviendront des « équipiers ».

« C'est un mot visant à définir le nouveau type de relations qu'on veut avoir avec la jeunesse », a confié au SOLEIL le directeur général par intérim de la SQ, Guy Coulombe.

Quelques bribes du projet ont été dévoilées en commission parlementaire à Québec. « Ce qu'on vise, c'est d'abord de développer des valeurs fondamentales pour contribuer à ce que ces jeunes-là deviennent un jour de très bons citoyens », a affirmé Gilles Bouchard, directeur général adjoint affecté à la surveillance du territoire.

Voir SQ en A2 >

LES HELL'S ONT OUVERT UN SALON DE THÉ...



THÉ MIEUX DE PAS RIRE, SINON THÉ MORT!

LA MÉTÉO



Maximum 1, minimum -6  
Dégagement en après-midi. Demain: ensoleillé. Détails page C2

QUÉBEC, 102<sup>e</sup> ANNÉE, N° 59  
FLORIDE, 1,65\$ US  
MONTREAL, OTTAWA 70¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.  
60¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.



## TABLE DES MATIÈRES

## CAHIER A

La Capitale	3 à 8
Le Québec et le Canada	9 à 16
Le Monde	17 à 19

## CAHIER B

Questions d'argent	1 à 12
Bourses	5 à 8
Opinions	10 et 11

## CAHIER C

Le Monde Magazine	1 et 2
Ce soir à la télé	2
Arts et spectacles	3 à 12
Votre agenda	4
Annonces classées	7 à 10
Décès	10 et 11

## CAHIER D SPORTS

Daniel Caza	1
Statistiques	2 et 4
Jeux et B.D.	7

## SERVICES

Abonnements	686-3344
	1-800-463-2362
Annonces classées	686-3311
Carrières et Professions	686-3270
Internet	www.lesoleil.com
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est : c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication — Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

## NUMÉROS CHANCEUX

## LA QUOTIDIENNE

tirage du 25-02-98  
7-8-4  
0-0-3-4

## 6/49

tirage du 25-02-98  
22-26-29-31-36-39  
(complémentaire)

## EXTRA

21  
209466

## QUÉBEC 49

tirage du 25-02-98  
3-9-18-24-40-41  
(complémentaire)  
30

## BANCO

tirage du 25-02-98  
2-5-6-7-8-9-19-21-24-27-38-41-48-  
50-51-52-55-57-65-67

## RÉFLEXION

« Je n'ai jamais rencontré de problème, aussi compliqué soit-il qui, lorsqu'on le regarde bien en face, ne devient pas encore plus compliqué. »

Paul Anderson

Écrivain de science-fiction

## C'ÉTAIT HIER

□ 1993 — L'explosion d'une puissante bombe dans le stationnement souterrain du World Trade Center, à New York, fait cinq morts, plus de 1000 blessés et des dommages considérables.

□ 1986 — Le président Ferdinand Marcos quitte les Philippines pour l'exil à Hawaï ; Corazon Aquino lui succède.

□ 1952 — Winston Churchill, premier ministre, annonce que la Grande-Bretagne a fabriqué une bombe atomique.

□ 1918 — Des avions allemands bombardent Venise.

SQ  
Écoles

Suite de la Une

« On veut les mettre à contribution dans la grande majorité de nos plans d'intervention en ce qui concerne la prévention. »

Les jeunes seront formés et parrainés par des membres des postes de la SQ implantés dans chaque MRC. Les « équipiers » agiront à titre bénévole.

Leur travail sera de type « communautaire ». Ils pourraient par exemple aller dans les écoles ou les maisons de jeunes à l'occasion d'exposés sur la prévention. Mais aussi aider les policiers dans leur mission de surveillance des sentiers de motoneiges.

Il n'est évidemment pas question qu'ils participent à des interventions policières, précise-t-on. Et encore moins qu'ils soient armés.

« C'est un peu à l'image des cadets de l'armée, mais sous l'égide de la Sûreté du Québec », a résumé Gilles Bouchard.

À propos de la veste ou de la chemise que les « équipiers » revêtiront, le directeur Guy Coulombe a expliqué qu'il s'agissait d'un élément susceptible d'attirer les jeunes candidats.

PLAFOND  
Hausse de 1451 % des faillites d'étudiants

Suite de la Une

cours de programmeur-analyste, par exemple, ont bondi de 50 %, dès 1990-1991, au lendemain de la décision permettant de couvrir cette facture avec un prêt. Le cas cité par les fonctionnaires mentionne que les frais sont ensuite passés de 6550 \$ à 13 500 \$.

Ces coûts varient largement d'une spécialité (en majorité dans le secteur des nouvelles technologies) à l'autre, indique un relevé informatique obtenu par LE SOLEIL, pour l'an dernier. Dans plusieurs cas, ils atteignent 12 000 \$, 15 000 \$, voire 20 000 \$. Pour apprendre à piloter un hélicoptère, c'est 62 000 \$.

En fin d'année, un rapport commandé par la ministre Marois a révélé que les diplômés des écoles privées « non-subv », comme les fonctionnaires les

ont baptisées, doivent 17 562 \$ avant de commencer à se chercher du travail. C'est 700 \$ de plus que celui qui vient de décrocher son... doctorat universitaire.

Le finissant d'une formation technique de niveau collégial, le niveau des écoles privées non subventionnées, a une dette de 6889 \$. « Dans certains cas, l'élève se retrouve dans un secteur où il ne peut espérer qu'un salaire de 25 000 \$ alors que ses dettes totalisent 25 000 \$, dit un fonctionnaire. C'est la situation que nous voulons corriger. »

Le ministère espère aussi que les nouvelles règles entraîneront une diminution des frais d'inscription. Cela s'est manifesté, l'an dernier, lorsqu'une première décision a été votée pour limiter à 25 000 \$ le total de prêts, un niveau qui demeure trop élevé en raison des perspectives de salai-

re futur. La facture d'inscription aurait fondu de moitié.

Des données, dévoilées depuis quelques mois, signalent que le nombre de faillites a grimpé en flèche chez les participants aux prêts et bourses. Chez l'ensemble des étudiants admissibles, le bond est de 561 % depuis 1990-1991, entre autres, fait-on valoir, en raison de changements à la loi canadienne sur les banqueroutes: le nombre d'étudiants vivant cette situation est passé de 461 à 3083, cette année.

Pour les finissants des collèges non subventionnés, ce pourcentage atteint... 1451 %. De 35 qu'ils étaient, au début de la décennie, ils sont maintenant 543 à se rabattre sur ce dernier recours pour effacer leurs dettes.

Le ministère n'a pas de données sur le taux de placement des collègues « non subv », une situation qu'il entend

corriger. Par contre, il existe des chiffres sur les établissements et les étudiants qui y sont. Depuis 1990, alors que la clientèle étudiante stagne, le nombre d'écoles s'est multiplié par deux pratiquement, de 26 à 47. C'est sans compter le fait que 24 collèges ont ouvert des pavillons satellites.

En 1996-1997, 8568 personnes fréquentaient ces collèges, trois fois plus qu'en 1989-1990. Les campagnes de recrutement de ces établissements insistent lourdement sur le fait que les inscrits ont droit aux prêts et bourses.

Le ministère a en main des copies « d'ententes particulières » ratifiées entre certaines écoles et des étudiants. Une clause prévoit explicitement que l'élève cède « en garantie de paiement des sommes dues à l'institut, ses prêts et bourses versés en vertu de l'aide financière aux étudiants ».

CIRQUE  
Dans le cabanon

Suite de la Une

## UN CIRQUE

La partie qui s'est jouée hier a pris des accents de tragi-comédie. Il est ressorti que le père a lui-même nui à sa cause. Le 4 février, le juge Sirois avait en effet confié temporairement la garde des enfants à la mère, et ordonné la présence d'un tiers à chaque fois que le père se trouverait en leur présence. Jouant sur l'obligation de demeurer à domicile qui lui est imposée par la cour criminelle, le père a décidé de dormir dans le cabanon, en invoquant la difficulté à trouver une tierce personne. Il a même invité la télévision à le filmer dans ces conditions.

Hier, la DPJ a cependant fait la preuve qu'il n'a dormi dans ledit cabanon que deux nuits, et qu'à partir du 11 février, date où la cour lui a permis d'aller chez son père, il a toujours eu quelqu'un pour dormir chez lui...

« La mise en pratique de l'ordonnan-

ce a presque tourné au cirque », a mentionné le juge, qui a déploré que les enfants aient eu connaissance de ces faits, et en aient été touchés.

Il est apparu que la situation familiale s'est considérablement détériorée depuis le 4 février, et que les enfants sont en train de se désorganiser en raison de la tension qui règne dans la maison.

Deux intervenants de la DPJ ont passé depuis deux mois l'équivalent de ce qu'ils passent normalement en deux ans dans une famille.

Un psychologue est revenu témoigner de la soumission totale de Madame à son époux, et de la fragilité de la personnalité de celui-ci, qui pourrait facilement « passer à l'acte ».

« Ce serait un grand geste d'amour pour vos enfants et votre femme si vous acceptiez de vous retirer », a dit le juge. « Jamais », a rétorqué le père, qui ne voulait pas faire ce « plaisir » à la DPJ.

La suite de l'audition est prévue les 23 et 30 mars, ainsi que le 3 avril en après-midi.

INNU  
Fédéral

Suite de la Une

d'un barrage sur la rivière Churchill sans les avoir consultés, ni même informés.

Un scénario qui ressemble étrangement à celui des Montagnais de Betsiamites, qui ont récemment annoncé leur intention de recourir aux tribunaux contre le gouvernement du Québec et Hydro-Québec réclamant une somme de 500 millions \$ concernant le développement hydroélectrique sur leur territoire. Rappelons que la société d'État doit verser 60 millions \$ échelonnés sur 50 ans aux Montagnais de Sept-Iles depuis la construction du barrage de la Sainte-Marguerite 3.

## CHURCHILL 2

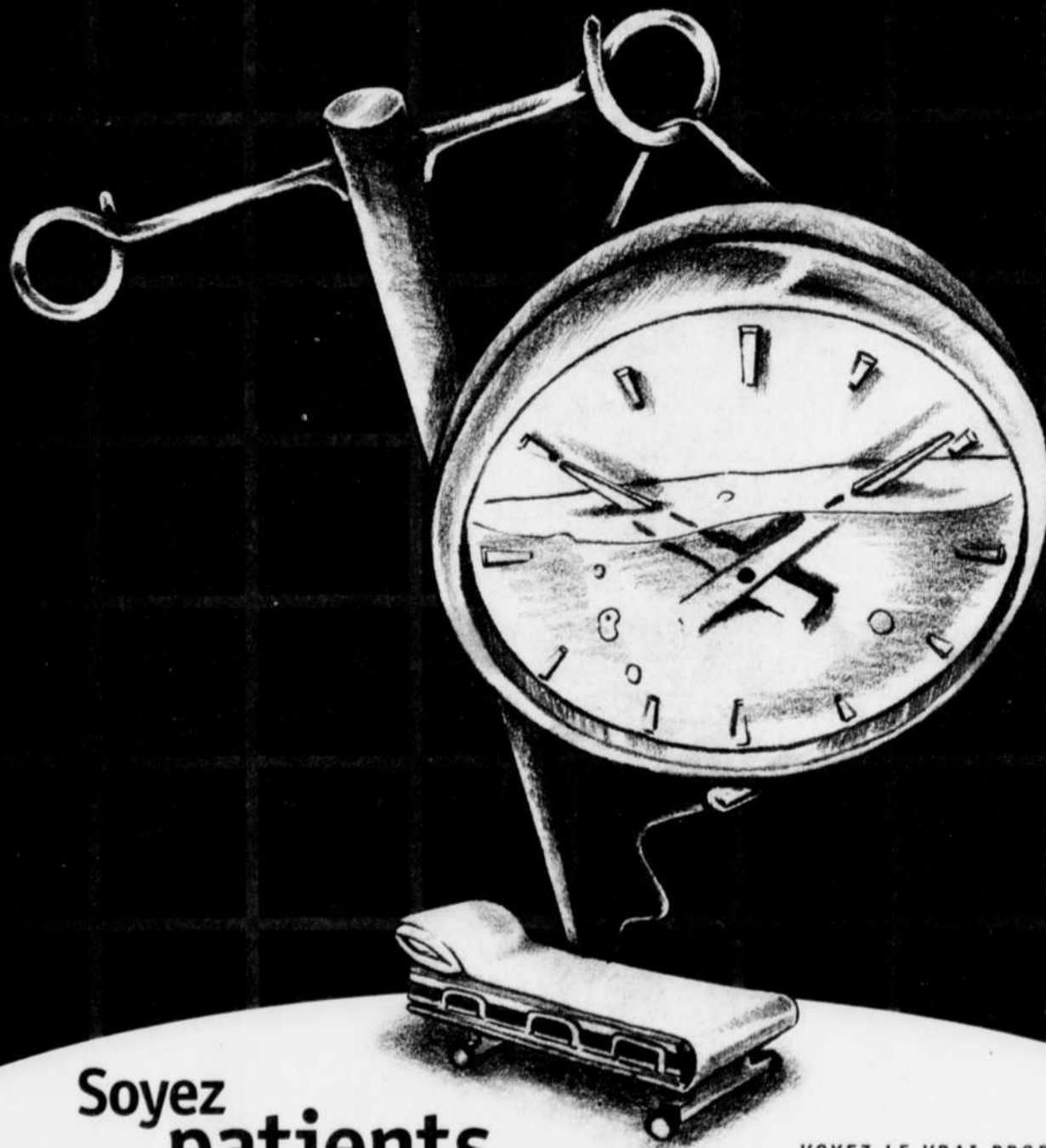
Quant au projet de construction et d'exploitation de deux barrages sur le bassin inférieur de la rivière Churchill, projet pour lequel les chefs des gouvernements de Québec et de Terre-

Neuve seraient sur le point de s'entendre, révélait LE SOLEIL la semaine dernière, les autochtones maintiennent leur position.

« Nous sommes en désaccord puisque nous croyons que ce projet aura des impacts environnementaux néfastes sur notre mode de vie. Nous ne voulons pas revivre la tragédie des années 80 où 10 000 caribous s'étaient noyés dans la rivière Caniapiscu », a rappelé M. Bellefleur. L'ampleur des impacts environnementaux sera d'ailleurs également débattue lors de la réunion spéciale, demain.

M. Bellefleur n'a pas confiance aux gouvernements qui, selon lui, se sont réunis en catimini dans le but de ne pas avoir les autochtones dans les pattes. « Pourtant, le fédéral a l'obligation constitutionnelle de nous défendre, ce qu'il n'a pas fait une fois de plus. »

Le projet de la rivière Churchill, située au Labrador, est évalué dans son ensemble à 12 milliards \$; il s'agirait du deuxième plus important chantier au monde, après celui des Trois Gorges en Chine. Il permettrait, dès 2007, de produire 4000 mégawatts supplémentaires aux 5200 déjà produits dans le bassin supérieur de la rivière.



Soyez  
patients,  
vous êtes à l'urgence !

VOYEZ LE VRAI PROBLÈME...  
COMME IL EST.

UN GRAND DOSSIER  
DE NATHALIE PITRE

LE GRAND JOURNAL

ce soir 17h 30 (durée exceptionnelle de 60 min.)

TQS branchée  
sur québec

# LA CAPITALE

## ET SES RÉGIONS

ALTERNATIVE PRUDENTE DE PLACEMENT  
FONDS DE DIVIDENDES  
TALVEST  
5,80%\*  
MEMBRE P.P.P.

ScotiaMcLeod  
Fournisseurs de services  
PIERRE F. BLAIS  
680-1443  
1-800-465-5000

\* Dividendes annuels versés mensuellement  
\* Gestion professionnelle  
\* La taxe passe à son profit du futur  
\* Collaboration: Gestion Financière Talvest

### Le fleuve déborde!



Signe que le printemps approche, le Saint-Laurent a sorti de son lit, hier, sur la rue Dalhousie, à la hauteur de la traverse de Lévis. À 17 h, le niveau d'eau était de 6,34 mètres alors que le seuil critique est de 6,21 m. « La pluie qui a tombé et le temps doux ont accéléré les choses », a signalé Stéphane Miville, des services maritimes Infomar. Il ne croit pas que des marées de cette force se multiplient cette semaine. C. V.

### ROCK MACHINE

## Grico autour du salon funéraire

CLAUDE VAILLANCOURT  
Le Soleil

■ BEAUPORT — C'est « en civil » que les Rock Machine ont rendu un premier hommage funèbre à l'un des leurs, hier soir, alors que la famille de Denis Belleau, un membre fondateur de l'organisation, s'était réunie pour recevoir les condoléances dans un salon funéraire de Beaufort.

Belleau, 40 ans, a été atteint mortellement de deux balles, vendredi matin, alors qu'il se dirigeait vers le casse-croûte La Roulotte du Boulevard, situé sur l'avenue Bourg-Royal, à Beaufort. Membre plutôt discret de l'organisation, il jouissait quand même d'une certaine notoriété puisqu'il était l'un des copropriétaires officiels du bunker du groupe, boulevard Raymond, à la limite de Beaufort, les

deux autres étant les têtes dirigeantes du club, Claude « Ti-Loup » Vézina et Dany Légaré.

Dès l'ouverture des portes du salon, à 19 h 30, les visiteurs ont commencé à défiler sous la surveillance attentive des policiers de l'escouade Grico.

Et tandis que les Hell's Angels, dans des occasions du genre, affichent clairement leurs couleurs et assurent un service d'ordre à l'entrée du salon fu-

néraire, les Rock Machine, hier soir, se sont montrés d'une discrétion exemplaire. Aucun membre ne portait une veste ou un gilet les assimilant à leur organisation, encore moins à celle des Bandidos, avec qui les Rock Machine veulent s'affilier.

Les policiers de Grico assuraient la sécurité dans le secteur, allant même jusqu'à ajouter des panneaux d'arrêt obligatoire à deux endroits sur l'avenue Larue.

Quand ils apercevaient un membre ou un proche de l'organisation, celui-ci était arrêté, le temps que les policiers le prennent en photo.

Dans l'avis de décès publié dans les quotidiens de Québec, hier, la famille de Denis Belleau précisait que ses « funérailles seront célébrées dans l'intimité », selon « la volonté » du défunt.

Le service religieux aura lieu aujourd'hui, à midi, en l'église Saint-Louis-de-Courville.

#### AUTRES FUNÉRAILLES

De même, c'est aujourd'hui, qu'auront lieu à Saint-Casimir les funérailles de Stéphane Allard, tué samedi, à l'issue d'une fusillade.

Allard, 26 ans, est la troisième personne à être tuée, en l'espace de deux semaines, dans la région de Québec, dans le cadre de la guerre des gangs de motards.

Un autre individu, Mario Tremblay, a été également l'objet d'une attaque mais il a réussi à survivre à son attentat.

Dans tous les cas, la police n'a encore procédé à aucune arrestation.

Funérailles intimes, aujourd'hui, dans l'église de Courville



Cette photo prise au téléobjectif montre un policier photographiant un proche des Rock Machine (à droite)... escorté d'un autre policier.

### POLYVALENTES DE CHARLESBOURG

## 10 trafiquants de « stup » arrêtés

ÉRIC MOREAULT  
Le Soleil

QUÉBEC — La police de Charlesbourg est intervenue en force dans trois écoles secondaires de son territoire. Elle a procédé à l'arrestation d'une dizaine de jeunes, âgés de 12 à 17 ans, qui feront face à des accusations de trafic de stupéfiants devant le tribunal de la jeunesse.

Les trafiquants exerçaient leur négoce illicite dans les écoles Saint-Pierre, Mgr-de-Laval et la polyvalente de Charlesbourg. La dizaine de mineurs pris dans le filet policier étaient tous étudiants dans ces écoles. C'est assez rondement que s'est déroulée l'enquête des policiers de Charlesbourg puisque celle-ci a débuté le 9 février. Ce sont des plaintes au service de protection publique qui auraient été à l'origine de l'intervention policière.

Au service de police, on se fait avoir de commentaires sur les circonstances entourant l'intervention, d'une

part parce que ce sont des mineurs qui sont impliqués, d'autre part parce que les écoles ne s'apparentent pas au milieu criminalisé habituel de ce genre de rafles.

Impossible de savoir s'il s'agissait d'un réseau concerté ou d'arrestations isolées, la valeur des quantités transigées, le nombre de consommateurs, même si d'autres arrestations sont à prévoir.

Les dénonciations n'ont pas permis aux forces policières de saisir d'énormes quantités de drogue. Pas moyen de savoir non plus, pour l'instant, de quelles substances il s'agit.

La seule personne autorisée à parler aux médias de cette histoire, le directeur adjoint Jacques Marchand, avait quitté lorsque l'auteur de ces lignes a tenté d'obtenir des informations supplémentaires.

Ces arrestations s'inscrivent dans le cadre de la politique de tolérance zéro envers les trafiquants adoptée récemment par la police de Charlesbourg.

Il semble bien que les corps policiers de la région aient décidé d'avoir la main ferme en ce qui concerne le trafic de drogue dans les écoles. Outre Charlesbourg, la police de Québec a aussi décidé de mettre l'accent sur la répression en milieu scolaire, révélait LE SOLEIL il y a quelques semaines.

Ainsi, la section jeunesse de la police de Québec a obtenu deux enquêteurs supplémentaires, qui se consacrent uniquement au trafic dans les écoles secondaires.

La police de Québec a établi une procédure uniforme d'intervention et de répression pour les 84 écoles de son territoire, sur une base de partenariat.

« C'est fini l'époque où la police pouvait agir seule. Cependant, notre responsabilité est d'assurer un leadership afin d'éviter que (le trafic) prenne des proportions inquiétantes », expliquait alors le capitaine Daniel Delisle.

La première rafle spectaculaire sera cependant survenue un peu plus au nord, dans la banlieue.

# Six mois à l'ombre pour un émeutier

ANNE-MARIE VOISARD  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Nouvel épisode, hier, au palais de justice, de la saga des jeunes de la Saint-Jean 1997.

Le bilan du jour est le suivant: Grégory Sauvé, 20 ans, de Sainte-Julie, s'est vu imposer une peine de six mois de prison pour avoir pris part à l'émeute. Cinq autres « émeutiers », dont Claudie Boulet, devront continuer à attendre avant de savoir à quoi s'en tenir. La jeune fille, blessée à un rein lors de son arrestation, aura son procès le 6 avril. Le Lévisien Daniel Lavoie devra patienter, lui, jusqu'au 16 juin, soit à la veille de la prochaine Saint-Jean, avant de venir devant la cour.

Pourquoi ce délai? Les policiers impliqués dans son cas seront en vacances en avril, au moment prévu pour le procès du jeune Lavoie.

#### SIX MOIS DE PRISON

Grégory Sauvé, que sa mère accompagnait, aura donc été le seul, hier, à connaître sa sentence. Le juge Pierre Rousseau n'a pas cru la version de l'accusé, qui avait plaidé « non coupable ». Il a parlé de « mémoire sélective » et dit que son témoignage en était un de « patchage ».

Le jeune Sauvé a admis avoir « tourné en rond » pendant un bon moment. Il a vu que « ça brassait » à Place d'Youville et que « ça lançait des bouteilles ». Mais, lui, il n'aurait rien lancé, contrairement à ce que déclarent les policiers-témoins, Jeffrey Plourde et Jean-François Chabot. Les témoignages des deux agents ne coïncident pas sur tous les points, notamment le lieu précis de l'arrestation et l'attitude de l'accusé. Au dire de l'agent Plourde, « ça avait l'air de lui faire plaisir de se faire arrêter ». À son collègue, il a plutôt semblé « un petit peu agressif ».

Quoi qu'il en soit, pour le juge Rousseau, ce sont là « des imprécisions, non des contradictions ». Même si Grégory Sauvé habite chez ses parents et que sa mère est venue raconter à la cour qu'il est retourné aux études récemment et qu'elle n'a rien à redire sur son comportement, ça n'a pas empêché le juge de lui coller six mois de prison, en plus d'une probation de

trois ans, au cours desquels il ne pourra participer à aucune fête ou manifestation publique.

Les antécédents judiciaires de l'accusé — vol à l'étalage, méfait, vol par effraction — n'ont pas joué en sa faveur, ni le fait que, le soir du 24 juin, avait consommé de l'alcool — deux ou trois bières, plus la moitié d'un dix onces de Bacardi. Même si l'avocate de la défense, M<sup>me</sup> Caroline Drolet, aurait souhaité une sentence réduite de travaux communautaires, le juge a été

Cinq autres jeunes patienteront d'ici la prochaine Saint-Jean

plus sensible aux arguments de la procureure de la Couronne, M<sup>me</sup> Geneviève Lacroix. Il a pris appui sur le jugement juge René de la Sablonnière dans les causes de Jean-François Morissette et Philippe Viens, deux autres accusés de la Saint-Jean. Les peines, dans leur

cas aussi, avaient été lourdes.

#### LE LOOK DE CLAUDIE BOULET

Quant à Claudie Boulet, surnommée « la fille de Saint-Jean », on a pu la voir, avec ses cheveux passés du prune au blond-roux, mais non l'entendre. Seuls les policiers, Christian Abadie et Jocelyn Bélanger, ont témoigné, hier, à l'enquête préliminaire. « J'ai reçu un coup de pied en plein visage, de madame », dit l'agent Abadie. « C'est moi qui l'ai saisie par l'épaule, elle est tombée par terre », note son collègue, avant d'ajouter « je la tenais par les bras, le constable Abadie par les pieds ».

Pas un mot, hier, de l'agent André Lamontagne, contre qui Claudie Boulet a déposé une plainte devant le Commissaire en déontologie policière. Elle le dit responsable de sa blessure au rein. L'agent Lamontagne était absent.

Le procès de Claudie Boulet a donc été fixé au 6 avril. Une accusation d'enlèvement au travail des policiers pèse sur elle, en plus d'avoir pris part à l'émeute.

Toutes les autres causes qui devaient être entendues hier, furent reportées. Nicolas Lemay, étudiant au cégep, qui a plaidé coupable, recevra sa sentence le 4 mai. De même pour Benjamin Lemay qui reviendra, le 3 avril, pour son procès, parce qu'on avait, dit-on, oublié d'assigner les témoins.

Sébastien Allard-Sherkowski, de Hull, soupçonné d'avoir fracassé la majorité des vitrines de la rue Saint-Jean, a fait, pour sa part, une brève apparition. Des informations manquaient à son dossier. Il reviendra en cour le 20 avril.

### Prévost Car à Saint-Nicolas



Au volant d'un nouveau modèle d'autocar, le président de Prévost Car, Georges Bourelle, a annoncé, hier, que l'entreprise ouvrira, d'ici quelques semaines, un nouveau centre de service, dans le parc industriel Bernières, à Saint-Nicolas. Il s'agit d'un investissement de 2 millions \$ de la part d'un groupe de gens d'affaires locaux. Le fabricant d'autocars a signé un bail de 20 ans. Des mécaniciens travaillant présentement à Sainte-Clotilde seront transférés dans les nouveaux locaux. Cette relocalisation du centre de service permettra malgré tout de créer une dizaine d'emplois. P. P.

## ÉCOLE LA ROCHEBELLE Beaucoup d'absents

Il y avait beaucoup d'absents hier à l'école secondaire De Rochebelle, à Sainte-Foy. Seulement 10 % des élèves du deuxième cycle se sont présentés à leurs cours. Même si la direction de l'école a annulé le festival d'hiver parce que le personnel enseignant ne voulait pas encadrer bénévolement les activités de plein air, les écoliers ont décidé de faire leur propre festival. Certains d'entre eux ont participé aux sorties organisées par le comité étudiant dans les centres de ski ou aux glissades de Valcartier. La majorité des 1200 élèves du 2<sup>e</sup> cycle ont toutefois simplement décidé de rester à la maison. Les 800 écoliers du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle étaient en classe. Le directeur de l'école, Gérard Guimond, a répété hier que les jeunes ne seraient pas pénalisés. Il n'y aura qu'une absence à leur dossier. M. Guimond estime que l'école ne peut prendre des moyens de représailles pour des élèves victimes d'un conflit de travail. B.B.

## Informations sur les implants mammaires

L'Association Accès-information silicone tiendra une importante soirée d'information pour étudier l'entente hors cour Heyer-Schulte Baxter et la nouvelle proposition Dow Corning qui a été déposée il y a quelques jours à la suite des recours collectifs entrepris pour des implants mammaires défectueux. M<sup>me</sup> Bonnie O'Hearn animera la rencontre qui aura lieu le jeudi 26 février, au CLSC Sillery Sainte-Foy, 3108, chemin Sainte-Foy, à 19h30. Pour information : 845-4618. R.F.

## Des étudiants gagnants à Laval



Mathieu Fortin, Nathalie Harrison et Steve Julien sont parmi les cinq étudiants de l'université qui ont reçu hier une bourse du gouverneur général et des prix de diverses grandes entreprises. Le recteur François Tavenas était présent pour la remise des prix. Mathieu Fortin, étudiant en sciences du bois et de la forêt, a obtenu une bourse du gouverneur général offerte par Dupont Canada. L'étudiante en génie physique, Nathalie Harrison, a pour sa part reçu le prix G.E. Canada et le prix Sciex. Steve Julien, étudiant en génie mécanique a pour sa part décroché un des prix de 1000\$, remis par Pratt & Whitney. Sébastien Lefebvre a reçu un prix similaire. Quant à Steve Parent, de génie métallurgique, il a obtenu le prix Rio Algom limitée. B.B.

## STCUQ Formés à leurs frais

JULIE LEMIEUX  
Le Soleil

QUÉBEC — Les futurs chauffeurs de la STCUQ devront payer de leur poche une formation de 3000 \$ s'ils veulent obtenir un emploi à la Société. Une décision qui permettra à l'organisme d'économiser plus de 50 000 \$ par année. Le conseil d'administration de la Société de transport a voté une résolution en ce sens, hier, dans le cadre de sa réforme de la politique de dotation du personnel. Jusqu'à maintenant, les chauffeurs avaient accès à une formation interne de l'organisme, une formation gratuite donnée par le personnel de la Société.

Par souci d'économie, et dans le but d'améliorer la qualité de ses chauffeurs d'autobus, la STCUQ a décidé d'exiger de ses nouveaux candidats une formation externe qui sera dispensée par la Commission scolaire de Charlesbourg.

« La formation à l'interne coûtait très cher et n'était pas adaptée aux besoins d'aujourd'hui. Celle que nous proposons nous permettra d'économiser de l'argent, tout en améliorant la compétence de nos chauffeurs puisque les cours seront offerts par des experts dans ce domaine », a soutenu le président de la STCUQ, Claude Larose.

Ce cours sera d'une durée de trois semaines et sera imposé aux candidats jugés admissibles à l'issue du processus de sélection. Les apprentis chauffeurs doivent aussi posséder un diplôme de cinquième secondaire pour obtenir un emploi à la Société.

La formation interne de 12 chauffeurs coûtait 25 000 \$ à la STCUQ, qui en embauche entre 20 et 30 par année. Une dépense qui était devenue injustifiée, affirme M. Larose. Selon lui, les syndicats ne se sont pas opposés à cette décision. « Il s'agit de notre droit de gérance », a-t-il indiqué.

## COLS BLANCS DE QUÉBEC 83% pour l'entente

JULIE LEMIEUX  
Le Soleil

QUÉBEC — Les 800 cols blancs de Québec ont endossé à 83% l'entente de principe négociée la semaine dernière entre leur syndicat et la Ville de Québec pour la récupération de 6% de leur masse salariale. Selon le secrétaire-trésorier du syndicat, Claude Chabot, les cols blancs n'avaient pas le cœur à la fête, mardi soir, au moment de se prononcer sur l'entente. « Les gens sentaient qu'ils n'avaient pas le choix, qu'une loi spéciale leur pendait au dessus de la tête », a-t-il dit au SOLEIL, hier.

L'entente prévoit une augmentation de 33 à 35 heures de la semaine de travail, une diminution de la contribution de la Ville aux caisses de retraite, ainsi qu'un gel de salaire et deux congés sans solde pour l'année 1999. Mais surtout, les employés ont accepté de renoncer à la paye que leur donnait la Ville lors des congés parentaux et de se contenter du dédommagement prévu par le programme d'assurance-emploi. « La Ville donnait 95% du salaire à l'employé, en plus de l'assurance-emploi », a expliqué M. Chabot.

La Ville a aussi réussi à diminuer de 10% ses allocations pour les dépenses automobiles. L'entente est définitive et sera émise avant le 1<sup>er</sup> mars.

## JEUX DE 2010

### Dissidence au Raspop

JULIE LEMIEUX  
Le Soleil

QUÉBEC — La candidature de Québec aux Jeux olympiques de 2010 ne fait pas l'unanimité au sein du parti du maire Jean-Paul L'Allier. Le Rassemblement populaire s'est réuni en privé, hier, pour débattre de ce projet et certains membres en ont profité pour exprimer leur dissidence. C'est le cas de l'ex-conseiller municipal Donald Baillargeon, qui se promettait de faire l'avocat du diable devant les membres de son parti, hier après-midi, lors d'une entrevue téléphonique au SOLEIL. « Je veux faire valoir un point de vue critique face à ce projet. Comme la dernière fois, pour les Jeux de 2002, je vais exprimer ma dissidence », a-t-il expliqué.

M. Baillargeon devait apporter plusieurs arguments pour défendre son opinion au cours de ce débat qui devait durer deux heures et réunir tous les courants de pensée. D'abord, la rentabilité des Jeux olympiques à Québec n'a pas été prouvée au moyen de différentes études effectuées par les défenseurs du projet, a-t-il argué. « On a beaucoup parlé des retombées économiques, mais pas de la rentabilité du projet. Je voudrais qu'on puisse savoir si un autre projet de même envergure pourrait être plus rentable pour la région », avance-t-il. Selon lui, la dépollution complète de la rivière Saint-Charles pourrait coûter moins cher et peut-être apporter davantage aux citoyens de Québec.

M. Baillargeon s'interroge aussi sur la réelle ampleur des retombées économiques prévues par Sports internationaux de Québec, soit 611 millions \$ sur cinq ans. « Si on compare ça à l'ensemble de la richesse qui se produit dans la région à chaque année, ces retombées ne constituent que 0,8% du total. Ça ne serait pas catastrophique si on n'avait pas ça et ça pourrait facilement être remplacé par un autre projet », a-t-il soutenu. L'ex-conseiller dénonce le fait que les dépenses occasionnées par la construction d'infrastructures olympiques n'auraient qu'un impact positif temporaire puisque plusieurs équipements ne serviraient plus après les Jeux. Il donne l'exemple du bobsleigh et de la luge, des équipements qui coûtent cher d'entretien et qui « ne seraient pas d'une grande utilité » pour les athlètes d'ici.

M. Baillargeon soutient en outre que les dépenses de travaux publics qu'entraînerait la tenue des Jeux seraient très élevées, que les gouvernements devraient s'endetter pour les exécuter, et que cette façon de faire va à contre-courant de la tendance actuelle. « Et il ne faut pas exclure la possibilité que le gouvernement du Canada et le Comité international olympique prennent le contrôle des travaux et que la région n'ait pas grand-chose à dire sur son développement. Je doute qu'on ait une grande autonomie », a-t-il affirmé. La présidente du parti, Michelle Girard, a expliqué au SOLEIL qu'il était souhaitable que le Rassemblement populaire tienne un tel débat afin de permettre à tous les membres de s'exprimer sur ce sujet chaud. « La population se pose des questions et le parti se pose les mêmes puisqu'on vit aussi dans la ville de Québec. Alors il faut y répondre et c'est le but du débat », a-t-elle expliqué.

# Prime 6 pièces Biotherm

Seulement chez Eaton



Avec tout achat de 21\$ ou plus de produits Biotherm de votre choix, vous recevrez, sans autres frais :

- une gelée nettoyante moussante Biosource 15 mL
- un démaquillant express pour les yeux, spécial « waterproof », Biocils 15 mL
- une crème Biojeunesse 15 mL
- une gelée de douche hydro-tonique Aquathermale 15 mL
- un lait rafraîchissant parfumé Eau Vitaminée pour le corps 30 mL
- une trousse à maquillage

Une prime par personne.

**Offre en vigueur jusqu'au 22 mars 1998.**

**Aussi offerte :**

Crème Biomains pour les mains et les ongles 100 mL 21\$



Bionuit 50 mL 40\$  
Biojeunesse 50 mL 40\$



## LA MALBAIE Policier suspendu pour propos injurieux

ÉRIC MOREAULT  
Le Soleil

QUÉBEC — Jean-Rock Harvey, un policier de la sûreté municipale de La Malbaie, a été suspendu une journée sans traitement pour une altercation verbale avec un citoyen où il aurait tenu des propos injurieux.

L'incident s'est produit le 20 août 1995. Hervé Tremblay se présente au poste de police pour se plaindre d'un voisin. L'agent Harvey terminait son horaire de travail. Les hommes, sans être amis, se connaissent bien.

Le ton monte et Jean-Rock Harvey tient alors des « propos injurieux » à l'endroit du citoyen. Il a dit à M. Tremblay, sur un ton menaçant : « Tu viendras chez moi, je vais te régler ça. »

Le Commissaire à la déontologie policière a par la suite déposé trois chefs devant le Comité de déontologie policière. Le premier concerne l'attitude provocatrice de l'agent Harvey, le deuxième, les propos injurieux du policier, et le troisième, un abus d'autorité.

### IL AVOUE

Dès le début de l'audience qui s'est déroulée le 10 février devant M<sup>e</sup> Suzanne Lévesque, le Commissaire retire le premier chef de citation et Jean-Rock Harvey reconnaît sa culpabilité aux deux autres chefs. Les parties conviennent également de suggérer pour chacun des chefs, de façon concurrente, une suspension sans traitement d'un jour ouvrable. Au regard des faits soumis, « le degré de gravité des dérogations commises semble bien relatif », écrit M<sup>e</sup> Lévesque. De plus, le policier a avoué ses fautes. Son plaidoyer a aussi l'avantage d'abrèger considérablement les audiences et de donner satisfaction au citoyen qu'il a vexé. Compte tenu de ses faits et de l'absence d'antécédent de nature déontologique, M<sup>e</sup> Lévesque a entériné la suggestion conjointe de suspension d'une journée sans traitement.

## Le trio du défunt Charest comparaît

### Deux hommes et une femme accusés de trafic de stupéfiants pour le réseau des Hell's Angels

ÉRIC MOREAULT  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les trois personnes arrêtées mardi et qui gravitent autour du réseau de trafic de stupéfiants basé aux 401 et 405, boulevard Charest Ouest, ont comparu, hier, au palais de justice de Québec.

Éric Gauthier, 21 ans, Audette Bernier, 22 ans, et Lucien Couturier, 39 ans, ont été accusés chacun de deux chefs de trafic de stupéfiants pour leur implication dans le réseau étroitement lié aux Hell's Angels.

C'est à cet endroit qu'était situé le défunt bar Le Charest, de triste renommée, fermé par la Régie des alcools, des courses et des jeux en février 1997.

C'est lors de ces audiences qu'on avait pu démontrer clairement les liens entre ce bar et les motards.

Gauthier et Bernier reviennent aujourd'hui devant le tribunal pour leur enquête sous cautionnement. Quant à Couturier, il restera derrière les barreaux jusqu'à la divulgation de la preuve, le 4 mars.

Selon la porte-parole de la police de Québec, Darie Bertrand, l'homme de 39 ans est celui qui aurait pris le

contrôle du « commerce » depuis l'arrestation de Jean-Pierre Langlois, le 6 février, lors d'une opération menée en collaboration avec la police de Charlesbourg.

La raffe conjointe avait alors mis à jour un réseau prêt à tout pour le contrôle du trafic de drogue que se livrent les gangs de motards dans la région. Pas moins de 21 personnes avaient été arrêtées, dont quatre mineurs.

### 2 NOUVEAUX MORCEAUX

Mardi, la police de Québec a également ajouté deux morceaux au puzzle, Mario Bourbeau, 46 ans, de Québec, et un autre mineur de 17 ans, de Beauport. Les deux individus ont été arrêtés à leur domicile respectif.

Ils ont comparu hier relativement à un attentat commis au 481, rue de Lasalle, le 20 novembre. Ironie du sort, il



À sa sortie de la centrale de police de Québec, Éric Gauthier camouflait son visage.



Lucien Couturier



Audette Bernier



Éric Gauthier

semble qu'une erreur d'adresse les ait faits s'en prendre à un centre communautaire alors qu'ils visaient une piquerie reliée aux Rock Machine, située à proximité.

### PARFAIT ASSORTIMENT

Pour revenir à la perquisition du boulevard Charest, celle-ci a permis aux policiers de mettre la main sur 240 quarts de gramme de cocaïne d'une valeur de 4800\$, un revolver et des munitions de calibre .38, 2880\$ en argent,

ainsi que le parfait assortiment du petit trafiquant, soit des sacs à biberon en plastique, un téléphone cellulaire, quatre téléavertisseurs, une calculatrice, des listes de clients, une pipe à haschisch et un peu de cannabis.

# Le Salon National du Grand Air



*J'vous l'dis,  
tout le  
plein air  
est là!*

Le Salon National du Grand Air

Du 26 février au 1<sup>er</sup> mars 1998  
**CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC**

CHASSE PÊCHE CAMPING CANOT  
KAYAK VACANCES LOISIRS D'ÉTÉ  
RANDONNÉE  
PLONGÉE MARINE 4 x 4  
NAUTISME ESCALADE MOTONEIGE  
VÉLO POURVOIRIE ÉQUITATION  
KAYAK VACANCES LOISIRS D'ÉTÉ

**OUVERT**

**LOUEZ les Jardins MERCI DISPONIBLES 1 1/2 à 5 1/2**  
Chauffés, éclairés; stationnement inclus.  
845, chemin St-Louis  
**688-1630**

**LOTO DES «VAINQUEURS»**  
au profit de la Fondation des maladies du coeur du Québec

**Vous pourriez GAGNER :**

- Nissan Pathfinder XE 1998 (valeur de 41 000 \$)
- 3 séjours pour 2 au nouveau «SuperClubs» Sierra Mar à Santiago de Cuba sur les ailes d'Air Transat
- Fin de semaine de rêve au Château Frontenac

**PLUS DE 25 000 PRIX INSTANTANÉS DONT DES PRIX EN ARGENT DE 1 000 \$ ET 500 \$!**

Pour savoir où se procurer les billets du Loto des «VAINQUEURS» communiquez avec la Fondation au **1 800 567-8563**

Tirage le 17 avril 1998  
Salut, Bonjour! TVR

NISSAN  
WYETH-AYERT CANADA INC.  
LE SOLEIL

**HEURES D'OUVERTURE**  
Jeudi, 26 février : 17 h à 22 h  
Vendredi, 27 février : 10 h à 22 h  
Samedi, 28 février : 10 h à 22 h  
Dimanche, 1<sup>er</sup> mars : 10 h à 17 h

METROBUS 800-801

**ADMISSION**  
Adulte : 8 \$  
Étudiant et 65 ans et plus : 6 \$  
Moins de douze ans : 3 \$  
Moins de cinq ans : GRATUIT

LES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC  
**HONDA**  
le journal de québec  
Canada

Une réalisation **EXPOUR INC.** La billetterie ferme une heure avant la clôture du Salon

## GARDE DE TROIS JEUNES ENFANTS La mère soupçonnée d'avoir tué son bébé

CLAUDETTE SAMSON  
Le Soleil

■ QUÉBEC — La cause de parents qui se retrouvent devant la Chambre de la jeunesse pour la garde de leurs trois jeunes enfants, à la suite de la mort violente de leur bébé, a pris une tournure étonnante hier, quand des déclarations de l'avocat du père, retenu jusqu'à maintenant comme seul suspect dans cette affaire, ont mis de l'avant la responsabilité possible de la mère.

M<sup>e</sup> Herman Bédard, qui représente le père, a avancé que la mère pourrait être responsable de la mort du bébé de quatre mois et demi.

Cette allégation, combinée à d'autres éléments de preuve, a surpris le juge André Sirois, qui s'est dit inquiet de la tendance qui se dessine dans cette affaire.

À plusieurs reprises, il a cependant répété que la Chambre de la jeunesse n'était pas une cour criminelle, et que rien de ce qui y était dit ne pouvait être utilisé ailleurs.

La preuve a été faite qu'hier matin, la jeune mère a menti au juge lors d'une déclaration sous serment. Elle a affirmé que son mari ne lui avait jamais dit qu'elle était «licheuse de c... de la DPJ», s'efforçant plutôt d'en donner l'image

d'un homme toujours «très bien» avec elle. Le père a toutefois confirmé par la suite avoir tenu ces propos.

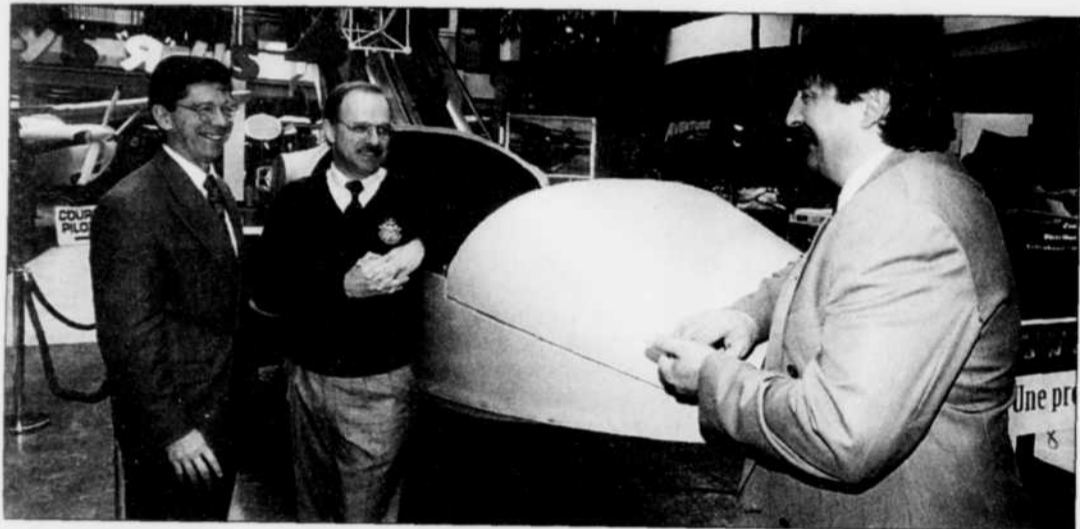
Autre point, il a été rappelé que Madame a déclaré devant des journalistes, en 1997: «J'ai eu ma leçon, je ne recommencerai pas.» Elle a affirmé au juge que cette remarque maladroite n'avait pas le sens qu'on pourrait lui donner.

Une déclaration aux policiers, incriminant son mari, et qui a été rejetée en enquête préliminaire au criminel, est par ailleurs revenue la hanter. Elle avait alors dit l'avoir vu secouer durement l'enfant. Madame a expliqué cette «fausse déclaration» par une entente avec son mari, visant à l'accuser lui, pour qu'elle demeure avec les enfants. «Dois-je comprendre que c'est vous (...) qui deviez être accusée au criminel?» a alors demandé le juge.

Il a estimé que les termes de cette déclaration incriminante pourraient d'ailleurs s'appliquer à elle. M<sup>e</sup> Bédard a appuyé la thèse en soutenant que si Monsieur refusait de quitter la maison, en dépit de toute logique, c'était peut-être parce que Madame était la responsable du décès.

En rendant sa décision de retirer les enfants du milieu familial jusqu'à la reprise de l'audition, le 23 mars, le juge a quand même dit que n'eût été de l'obstination du père à demeurer à la maison, et malgré les faits troublants se rapportant à la mère, il lui aurait laissé les enfants, en raison des rapports très positifs sur ses capacités parentales.

## Salon de l'aviation



LE SOLEIL, GILLES LAFOND

Les cadets de l'air, escadron 629 Kiwanis Sillery/Sainte-Foy, tiennent pour la sixième année, jusqu'au 1<sup>er</sup> mars, un salon de l'aviation, à Place Laurier. En plus d'en apprendre un peu plus sur les activités des cadets de l'air, les visiteurs pourront faire bien des découvertes sur le monde de l'aviation. Ce sera aussi l'occasion de faire l'essai d'un simulateur de vol. La photo nous fait voir des participants à ce salon: le major Jean-Pierre Marier, commandant de l'escadron, au centre, avec M. Rémy Laroche à sa gauche, et Bertrand Biron, pilote professionnel et propriétaire de l'entreprise Transportair YQB.

## PROCÈS MCINTYRE

### Après 2 jours, le jury reste indécis

RICHARD HÉNAULT  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le jury au procès de Maurice McIntyre semble nager en plein brouillard. Bien que le juge Louis de Blois ait agi d'une façon très exceptionnelle pour leur venir en aide dans leur réflexion, hier, les quatre femmes et huit hommes ont complété leur deuxième journée complète de délibérations sans pouvoir en venir à un verdict.

En fait, le jury délibère depuis le début de l'après-midi de lundi. Il a d'abord demandé à entendre de nouveau le témoignage d'un militaire qui a assisté au meurtre de l'agent Alain Labrie, de la compagnie Secur, en mars 1994, aux Galeries de la Capitale. On a aussi remis au jury les images captées par les caméras de surveillance installées à la sucursale bancaire du centre commercial.

Mardi, les jurés ont demandé au juge de Blois d'entendre l'enregistrement des directives qu'il leur a données lundi. Le magistrat en a brièvement discuté avec les avocats, l'avocate de l'accusé, M<sup>e</sup> Theresa Kennedy, glissant au passage que le juge de Blois avait été «pas mal bon», la veille.

Par la suite, le juge a refusé aux jurés d'entendre de nouveau ses directives. Comme c'est l'habitude, il leur a toutefois offert d'en répéter certaines parties, en demandant aux jurés de lui indiquer lesquelles leur posaient problème.

Les 12 citoyens se sont ensuite retirés et n'ont pas donné d'autre signe de vie. Hier matin, donc, le juge de Blois a pris exceptionnellement l'initiative de répéter certains passages de ses directives. Il a expliqué aux avocats qu'il soupçonnait ne pas avoir été assez clair, la première fois.

Le juge a donc donné de nouveau certaines directives en droit, entre autres sur les notions de preuve circonstancielle et de crédibilité. Il a ensuite expliqué encore les éléments essentiels de chacune des sept infractions reprochées à McIntyre.

«Je vous incite à en venir à une conclusion, avec ces explications supplémentaires», a dit le juge aux jurés, tout en leur offrant, cette fois, d'écouter de nouveau la totalité de ses directives. Si telle demande n'a pas été formulée, les jurés ont toutefois réclamé d'entendre un autre témoignage, en l'occurrence celui de Jean-Louis Lortie, l'autre agent de Secur qui a été atteint d'un coup de feu à un talon et qui a blessé un des voleurs à une jambe à l'aide de son arme de service.

En fin de journée, le jury a quitté le palais de justice pour passer sa troisième nuit à l'hôtel.

## Pays de contrastes

ÉRIC MOREAULT  
Le Soleil

QUÉBEC — On se serait cru à des années-lumières de distance et pourtant, seul le fleuve agissait comme un écran, hier. Alors qu'il pleuvait sur la Rive-Nord, les vents violents et la poudrière ont entraîné la fermeture de nombreuses écoles et routes sur la Rive-Sud.

Les autoroutes 20 et 132 ont été fermées à partir du milieu de la nuit jusqu'à tard dans l'avant-midi. Les automobilistes s'aventuraient à leurs risques et périls sur les tronçons enneigés, si bien que les policiers et les remorqueurs ont passé

beaucoup de temps à sortir les imprudents des bancs de neige sculptés par les rafales. À Montmagny, les pointes de vent atteignaient 80 km/h.

Outre la 20 et la 132, les autoroutes 277, entre Saint-Henri et Lévis, et 73, dans la Beauce, ont été fermées en tout ou en partie à divers moments de la journée. Heureusement, on ne rapportait aucun accident grave.

Beaucoup de sorties de route et de tôle froissée, mais pas de blessés majeurs. Les autoroutes 138 et 381, qui mènent à Charlevoix, ont aussi été interdites à la circulation lourde par mesure de précaution. À Québec, le verglas a privé d'électricité quelque 2600 abonnés d'Hydro-Québec une partie de la nuit.



Fonctionnel.  
Raffiné.  
Accessible.

Le sac-pochette  
à bandoulière amovible  
signé Holt Renfrew.

88 \$

Tantôt, vous promenez votre élégance en bandoulière. Tantôt, vous tenez votre chic dans la paume de votre main. Polyvalent, notre sac-pochette se pare, à votre guise, d'une chaînette chic et pratique. À voir en huit nuances pleines d'esprit.

Dès aujourd'hui.

Seulement chez

# HOLT RENFREW



ST. JOHN  
1115 \$

HOLT RENFREW  
495 \$

STUDIO  
HOLT RENFREW  
390 \$

BICCI  
525 \$

LE TAILLEUR PRINTANIER REMPORTE LA COUPE



Pas besoin de faire de gros calculs pour comprendre que c'est vraiment pas cher!

## SUPER RELÂCHE! SUPER PRIX!

Du 28 février au 6 mars 1998, à l'achat d'un billet adulte de 3 à 7 jours consécutifs au prix affiché, obtenez l'équivalent pour un jeune (7 à 18 ans) pour seulement 5 \$ par jour!

**INCLUANT LE SKI DE SOIRÉE**

\*Les jeunes de 7 à 18 ans auront de plus l'accès gratuit au tout nouveau parc de glisse pour quatre heures.

**SHIBUS-PEPSI**  
28 février au 8 mars

**25 \$ ski, transport et taxes inclus pour les 7 à 18 ans**

Départ de Place des Quatre-Bourgeois tous les matins : 7h45  
Arrêt à Place Lebourgneuf : 8 h 05  
Carrefour Charlesbourg : 8 h 25  
Retour à partir de Stoneham : 17 h\*

\*Arrivée approximative : 17 h 30

Obtenez en prime un coupon-rabais de 5 \$ échangeable chez Clément, de même qu'un coupon vous donnant droit à un Pepsi gratuit à l'achat d'une frite à prix régulier à la cafétéria Stoneham.

Pour tous, transport seulement : 8 \$

La Station touristique Stoneham se dégage de toute responsabilité relative aux personnes retardataires. Il est donc important pour chaque personne de se présenter au point d'embarquement désigné pour le retour vers Québec à l'heure précise, soit 17 h.

Y a pas de mot pour décrire la relâche à Stoneham!

1420, chemin du Hibou  
Stoneham (Québec)  
G0A 4P0

**Stoneham**  
La station préférée de ceux qui l'ont essayée!

www.ski-stoneham.com  
Tél. : (418) 848-2411  
1 800 463-6888

## Pour sauver 349 000 \$... ou 1 million \$

La SAAQ en appelle d'un jugement favorable à la Ville de Québec

LISE FOURNIER  
Le Soleil

QUÉBEC — La Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) ira en appel d'un jugement rendu en cour supérieure qui l'oblige à rembourser 349 000 \$ de droits d'immatriculation à la Ville de Québec pour les frais d'enregistrement de ses véhicules de service et utilitaires durant l'année 1996. Toutefois, cette somme pourrait atteindre 1 million \$ si la Ville de Québec gagne deux autres causes identiques intentées pour les années 1995 et 1997.

Sans autre commentaire, M. Roch Tremblay, attaché de presse à la Société de l'assurance automobile, a précisé, hier, au SOLEIL que leur service juridique avait étudié le jugement et pris la décision d'aller en appel.

### UNE DISPOSITION DATANT DE 1937

Depuis une dizaine d'années, toutes les villes du Québec sont tenues de payer à la SAAQ des droits d'immatriculation pour leurs véhicules de service tels camions de pompiers, autopompeuses, équipements de déneigement, etc. Une facture que la Ville de Québec a toutefois décidé de contester en s'appuyant sur sa charte, dont une des dispositions législatives, adoptées en 1937, l'exemptait du paiement de « licences » pour ses véhicules servant à des fins municipales.

Cette disposition a d'ailleurs constitué le cœur du débat entre les parties devant les tribunaux. Même si la SAAQ a évoqué les changements législatifs survenus depuis l'adoption de cette disposition de 1937, le juge Armand Carrier a considéré que ces changements n'avaient pas fait disparaître pour autant l'exemption accordée à la capitale. C'est pourquoi il a condamné la SAAQ à retourner à la Ville de Québec la somme de 349 000 \$ moins les autres droits d'assurance, de taxes et de frais d'administration, et ce pour la seule année 1996.

Du côté de la Ville de Québec, on dit que c'est en raison de l'augmentation sans cesse croissante de ces coûts d'immatriculation que l'administration municipale a finalement pris la décision de contester et d'obtenir remboursement.

## RIVE SUD

# Pas un sou pour la nouvelle gare

Le ministre Brassard se range du côté des défenseurs du train à Lévis

MARC SAINT-PIERRE  
Le Soleil

LÉVIS — Le ministère québécois des Transports ne mettra pas un cent dans des accès routiers ni dans le transport en commun pour desservir la nouvelle gare de chemin de fer de la rive sud.

C'est ce qui ressort d'une lettre que vient d'expédier Jacques Brassard à son homologue fédéral David Collenette. « Je tiens à vous aviser que le ministère des Transports du Québec n'entend consacrer aucune somme d'argent ni à des accès routiers, ni au prolongement du service de transport en commun que requerrait la nouvelle gare », indique M. Brassard qui, de la même plume, souligne être fermement opposé à l'abandon du tronçon ferroviaire du littoral et de la gare de Lévis.

Vendredi, le ministre fédéral des Transports a annoncé dans un communiqué qu'une nouvelle gare sera construite sur la rive sud pour remplacer celle de Lévis. Le ministre Collenette a du même coup confirmé la décision de l'Office national des transports d'autoriser le démantèlement de la voie ferrée du bord du fleuve.

La décision a été applaudie à Lévis, qui a en tête depuis des années d'implanter un parc linéaire en lieu et place de la voie ferrée, ceci tout en faisant de la gare de Lévis la plaque tournante du tourisme dans Chaudière-Appalaches.

Il apparaît, dans la lettre de M. Brassard, que celui-ci est également sensible à cette dimension de plaque tournante, mais dans une toute autre perspective. « Le ministre des Transports du Québec demeure fermement opposé à l'abandon et au démantèlement de ce tronçon parce que cela implique l'abandon de la gare de Lévis, qui constitue la principale porte d'entrée de la grande région de Québec pour l'ensemble des voyageurs de la Gaspésie, du Bas-Saint-Laurent ainsi que ceux provenant des Maritimes », note le ministre québécois, en rappelant que la gare de Lévis intègre trois modes de transport, notamment la traversée de Lévis qu'utilise une partie importante des passagers du train.

Le ministre n'oublie pas non plus que la gare a été rénovée en 1986 au coût de 3 millions \$, facture épongée pour 1,8 million \$ par Québec et 1,2 million \$ par Ottawa.

Dans son esprit, une nouvelle gare qui serait située quelque part à l'ouest de la rivière Chaudière, poserait également le problème « crucial » de l'éloignement pour les voyageurs du centre-ville de Québec.

« En effet, cet éloignement du centre-ville de Québec aurait des effets négatifs sur l'achalandage et les services aux voyageurs, soit une perte de clientèle évaluée à plus de 25 % en raison de la rupture », affirme-t-il.

Et quant à une éventuelle navette qui reliait le centre-ville et la nouvelle gare, M. Brassard estime que son existence ne sera que temporaire, le précédent de la navette entre la gare de Sainte-Foy et le centre-ville de la capitale ayant duré moins d'une année, lors de l'abandon de la gare de Québec.

Pour lui, il est assuré que la décision pose clairement la question des intentions de VIA Rail et du ministère fédéral des Transports quant au maintien ou au développement du transport des passagers.

## EN BREF

### Soirée d'information sur les implants mammaires

L'Association Accès-information silicone tient une importante soirée d'information pour étudier l'entente hors cour Heyer-Schulte Baxter et la nouvelle proposition Dow Corning, déposée il y a quelques jours à la suite des recours collectifs entrepris pour des implants mammaires défectueux. M<sup>me</sup> Bonnie O'Hearn animera la rencontre, qui a lieu aujourd'hui, au CLSC Sillery Sainte-Foy, 3108, Chemin Sainte-Foy, à 19h30. Pour information: 845-4618. R.F.

### SEMAINE DE LA SANTÉ DES PIEDS 22 AU 28 FÉVRIER 1998

#### AVEC L'ORTHÉSISTE CERTIFIÉ



VOS PIEDS SONT ENTRE BONNES MAINS

#### Chez Pouliot nous sommes:

- certifiés par le Conseil canadien
- détenteur d'un permis M.S.S.S.
- membre de l'Ordre professionnel
- membre de l'Association internationale

#### EXAMEN FONCTIONNEL GRATUIT Pour rendez-vous 652-0100

- |   |   |
|---|---|
| <b>Charlesbourg</b><br>Clinique médicale du Jardin              | <b>Donnacona</b><br>Clinique médicale Donnacona                         |
| <b>Beauport</b><br>Clinique Brindamour                          | <b>St-Marc-des-Carrières</b><br>Clinique dentaire Tessier/Joby/Gauthier |
| <b>Lac-Beauport</b><br>Clinique médicale des Galeries           | <b>St-Etienne-de-Lauzon</b><br>Clinique médicale St-Etienne-de-Lauzon   |
| <b>St-Claire de Bellechasse</b><br>Clinique médicale Ste-Claire | <b>Lévis</b><br>Clinique médicale de Lévis                              |
| <b>Val-Bélair</b><br>Clinique médicale Val-Bélair               | <b>Lauzon</b><br>Clinique médicale Lauzon                               |
| <b>Courville</b><br>Clinique médicale de Courville              | <b>St-Henri de Lévis</b><br>Clinique médicale St-Henri de Lévis         |
| <b>Limoilou</b><br>Clinique médicale LeMille                    | <b>Beauceville</b><br>Clinique médicale Renault                         |
|   | <b>St-Raymond</b><br>Bureau des Drs Beaupré et Verret                   |
|   | <b>Pont-Rouge</b><br>Clinique familiale de Pont-Rouge                   |
|   | <b>Charmy</b><br>Clinique médicale Charmy                               |

LABORATOIRE  
**POULIOT**

2990, ch. Ste-Foy, Sainte-Foy, QC



RON LEAL

665 \$

MM

850 \$

HOLT RENFREW

495 \$

Toutes les griffes prestigieuses, dont la nôtre.

# HOLT RENFREW

## Rasée à cause de la tempête

Le rêve de Louis-Jacques Dion, un résident de Saint-Anselme, s'est envolé en fumée, hier, lorsque la résidence qu'il rénovait patiemment a été entièrement démolie par les flammes. La tempête qui faisait rage sur la Rive-Sud a avivé l'élément destructeur et propagé celui-ci à la vitesse de l'éclair. Les pompiers de l'endroit ont

de plus été ralentis par l'accumulation de neige. En désespoir de cause, les sapeurs se sont résignés à tenter de protéger les résidences situées à proximité. C'est que le vent transportait d'immenses tisons embrasés de la maison. Un garage attenant à celle-ci a d'ailleurs été la proie des flammes. M. Dion avait commencé à rénover la maison en septembre. Il ne lui restait que le revêtement extérieur à compléter. Ce serait des fils électriques ballottés par le vent qui auraient causé l'incendie. É.M.

# Revigorer le tourisme

## Beauport a déjà fait le plein d'idées pour consolider ses attractions

GUY BENJAMIN  
Le Soleil

■ BEAUPORT — Attirer davantage de motoneigistes, favoriser l'accès au fleuve et développer le tourisme d'aventure et l'écotourisme sont parmi les solutions soumises pour développer le tourisme à Beauport.

La corporation de développement touristique de Beauport a reçu 12 mémoires, lors d'une consultation publique visant à connaître les idées des citoyens et des organismes pour attirer davantage de touristes, ou pour retenir plus longtemps ceux qui se rendent déjà à Beauport. Il serait plus exact de parler de 11 mémoires, puisque celui de M. André Buteau, un citoyen de Beauport, est plutôt un plaidoyer en défaveur de la piste de motoneige nord-sud que plusieurs réclament.

Déjà, au nord de Beauport, serpente un sentier de motoneige relié au réseau provincial. Un sentier dans l'axe nord-sud à Beauport, qui passerait par la route des ciments du Saint-Laurent, amènerait les motoneigistes dans Beauport jusqu'en bordure du fleuve. Un projet appuyé dans au moins quatre mémoires. M. Buteau s'y oppose vivement, prétextant que la quiétude des citoyens serait compromise. Ce sentier croiserait un environnement touristique et patrimonial, l'avenue Royale, note M. Buteau.

Un groupe propose de revitaliser la carrière des ciments du Saint-Laurent en y aménageant un vaste espace vert. L'été, y on retrouverait des plans d'eau, des rocailles, des zones boisées, des sentiers pédestres, des pistes de vélo. L'hiver, ce qui est actuellement un grand trou béant en bordure de l'autoroute de la Capitale, deviendrait un vaste terrain de jeux avec des glissades des pistes de ski de fond, et du patinage.

À l'appui de son projet, le groupe cite en exemple le centre de la nature à ville de

Laval, près de Montréal. Cet endroit est reconnu comme un exemple exceptionnel de réhabilitation d'une carrière. À Laval, la carrière est devenue un parc urbain de 47 hectares au début des années 70.

L'association des citoyens de Beauport insiste sur la nécessité de développer les activités reliées à l'eau. Il faudrait donc, selon elle, faire encore plus avec la baie de Beauport, et surtout empêcher le port de Québec de s'étendre de ce côté.

Le vélo est aussi au coeur des préoccupations. Plusieurs intervenants ont notamment suggéré de nettoyer les abords de la piste cyclable, qui au printemps, dans le secteur industriel de Beauport, ressemble à un dépotoir. Selon M. Daniel Lévesque, la piste souffre d'un panorama plutôt triste et propose de reverdir les abords. Il a reçu sur ce point l'appui de M. Pierre Gauvin, de Promo-vélo.

Quant à M. Gauvin, il propose de permettre les vélos dans les cabines du téléphérique au parc de la chute Montmorency. Ainsi, les cyclistes, au lieu de découvrir seulement le Beauport des abords de la piste cyclable, pourraient découvrir la partie nord de la ville, dont l'avenue Royale.

Donner une chance aux cyclistes de découvrir l'avenue Royale



Un groupe propose de revitaliser la carrière de Ciment Saint-Laurent. ARCHIVES LE SOLEIL

## CE WEEKEND SEULEMENT!

### NOTRE SOLDE DE FIN DE SAISON!

Rabais 60%. MANTEAUX LAINE ET CACHEMIRE. Ord. 495\$. Soldés 179\$

Rabais jusqu'à 50%. SÉLECTION DE COMPLETS ET VESTONS SPORT

Rabais 30-50%. BOTTES D'HIVER Nunn Bush, Régence, Piattelli. Ord. 95\$ à 180\$. Soldées 60\$ à 124\$

Rabais 50-70%. CHEMISES SPORT  
Casa Moda, Jean Maseric, Goldress, Eccolo, Modango, Cacharel

Épargnez 33-50%. TOUS LES MANTEAUX DE CUIR en magasin

Rabais 50-70%. CHANDAILS  
Mondo Uomo, Pronto Uomo, Maselli Giramondo, Modango

Profitez de ces excellentes offres et ne manquez pas notre  
COLLECTION HAUTE MODE  
PRINTEMPS 1998  
nouvellement arrivée en magasin.

A. Gold

La quête d'une formule gagnante de fonds d'investissement ne devrait pas être une expérience pénible ni un tour de force, quels qu'ils soient. Avec l'équipe de « Fonds sur mesure<sup>MC</sup> », investir n'est pas si compliqué que ça. Cela signifie, entre autres, vous aiguiller vers un portefeuille diversifié en parfait accord avec vos objectifs. Sans douleur ni grincements de dents. Mieux encore : si des ajustements s'imposent en cours de route, vous n'aurez pas à vous casser la tête ou même à lever le petit doigt. Découvrez la formule « Fonds sur mesure ».

Il suffit de répondre à 10 simples questions pour mettre votre avenir financier sur la bonne voie.

Pour obtenir un questionnaire d'auto-évaluation, passez à n'importe quelle succursale de la Banque de Montréal ou composez le 1 888 636-6376. Et si ça vous branche, rendez-vous à notre site Web au [www.bmo.com/fonds](http://www.bmo.com/fonds)

**Fonds sur mesure<sup>MC</sup>**

INVESTISSEZ SANS DOULEUR.  
OPTEZ POUR LES FONDS <sup>MC</sup>

FONDS<sup>MC</sup>

Pas plus compliqué que ça

MC Marque déposée de la Banque de Montréal

# LE QUÉBEC LE CANADA

## La fierté collective a son prix

6,4 millions \$ pour trois ans au financement des fêtes de la Saint-Jean

GILBERT LEDUC  
Le Soleil

QUÉBEC—Les organisateurs de la Fête nationale à travers le Québec ne manqueront pas de pognon au cours des trois prochaines années. En effet, le gouvernement du Québec leur versera la somme de 6,4 millions \$ pour la tenue de célébrations visant à alimenter la fierté collective des Québécois.

À sa séance du 4 février dernier, le conseil des ministres du gouvernement de Lucien Bouchard

donnait le feu vert à l'octroi d'une subvention de 1 137 000 \$ au Comité de la Fête nationale de la Saint-Jean inc. pour l'organisation du grand défilé de la Fête nationale et de la « manifestation d'impact national » dans les rues de Montréal.

Il s'agit d'un octroi de 379 000 \$ par année pour les années 1998, 1999 et 2000, apprend-on dans un décret publié hier dans la Gazette officielle du Québec.

Ce n'est pas tout.

Le 15 octobre 1997, le conseil des ministres, sur la recommandation du ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, octroyait une somme de 5 295 000 \$ au Mouvement national des Québécoises et des Québécois pour l'organisation et la gestion de manifestations reliées à la Fête nationale.

Cette subvention, divisée en trois tranches de 1 765 000 \$ pour les années 1998, 1999 et 2000,

visé à soutenir les célébrations populaires qui se tiendront dans les villes et villages québécois.

En octobre dernier, le Mouvement national des Québécoises et Québécois indiquait au SOLEIL qu'il n'allait pas recevoir un sou de plus comparativement aux années passées. La nouveauté, laissait-on entendre, était que le gouvernement assuraient maintenant un financement pour une période de trois ans. Par le passé, il fallait recommencer, à chaque année, les pourparlers sans trop savoir quel montant l'État allait octroyer pour l'organisation des célébrations.

**1,1 million \$ pour le défilé dans les rues de Montréal**

### FAUX OCCASIONNELS

## Non du Trésor

GILBERT LEDUC  
Le Soleil

QUÉBEC—Les faux occasionnels devront encore attendre. Le secrétaire du Conseil du trésor, Pierre Roy, a admis, hier, qu'il n'était pas de l'intention du gouvernement de procéder à la conversion de 2942 postes d'occasionnels en postes permanents pour régler le problème des fonctionnaires à statut précaire qui sont à l'emploi d'un même ministère et qui exécutent les mêmes fonctions depuis au moins trois ans.

Le plus haut fonctionnaire du Secrétariat du Conseil du trésor a fermé la porte pour le moment à la recommandation de la Commission de la fonction publique et des syndicats qui réclament une modification à la Loi sur la fonction publique pour conférer la permanence aux faux occasionnels. « C'est irréaliste à ce moment-ci », a indiqué M. Roy en rappelant le contexte financier et budgétaire du gouvernement qui ne milite pas en faveur d'un accroissement du nombre d'employés permanents.

S'il a laissé très peu d'espoir au sujet d'une éventuelle conversion de près de 3000 postes d'occasionnels à court terme, Pierre Roy a ajouté que le Secrétariat du Trésor « n'écartait pas » d'autres solutions en vue d'un règlement du phénomène des faux occasionnels.

Il a mentionné que les prochaines négociations dans le secteur public et la réflexion en cours sur la modernisation de la fonction publique allaient constituer des forums privilégiés pour tenter de remédier à la problématique.

Devant la commission parlementaire de l'administration publique, qui terminait hier ses consultations sur les emplois occasionnels, Pierre Roy a tenu à préciser que le problème des faux occasionnels « n'a pas l'ampleur que plusieurs y voient » en signalant qu'il ne touchait que de 17% de l'effectif occasionnel. Il a valoir que le gouvernement ne restait pas les bras croisés devant la situation. Il a signalé, entre autres, la tenue de concours de recrutement réservés au personnel occasionnel de longue durée qui avait permis de combler plusieurs emplois réguliers donnant ainsi l'accès à la permanence dans l'appareil d'État.

En ce qui a trait à l'embauche de personnel occasionnel pour des « projets spécifiques » qui ne semblent jamais se terminer, comme l'ont dénoncé la Commission de la fonction publique et les syndicats, M. Roy a répliqué: « Serait-ce bien utiliser les fonds publics que d'embaucher du personnel permanent, sachant qu'il faut recourir à des spécialistes dont les besoins sont très faibles ailleurs dans la fonction publique, ce qui rendrait leur utilisation problématique au terme du projet? »

Par ailleurs, la commission parlementaire a aussi entendu hier la Coalition des employés à statut précaire et le Regroupement des professionnels occasionnels qui sont venus témoigner des misères des faux occasionnels et des abus dont ils sont les victimes. L'un des porte-parole du regroupement, Jocelyn Dionne, un faux occasionnel détenant 15 années de service dans la fonction publique, a qualifié le gouvernement « de pire employeur au Québec ».

Pour sa part, la porte-parole de la coalition, Nicole-Anne Cloutier, a décrié le « système d'autoprotection des gestionnaires » qui fait en sorte que l'employé occasionnel ne peut jamais défendre ses droits. La coalition songe maintenant à un recours collectif contre l'État et les syndicats. La commission parlementaire remettra ses recommandations à l'Assemblée nationale en mars. Plusieurs élus ont manifesté leur désapprobation face au traitement des faux occasionnels et ont promis de tout mettre en œuvre pour y mettre fin.



Le premier ministre Chrétien a défendu son budget, hier, aux Communes.

## L'heure de la visibilité

Les bourses du millénaire veulent démontrer l'avantage d'être Canadien, admet Chrétien

JOËL-DENIS BELLAVANCE  
Le Soleil

OTTAWA — Les libéraux ont décidé de sortir l'artillerie lourde au Québec afin de remporter la guerre des mots qui l'oppose au gouvernement Bouchard au sujet des retombées du budget déposé mardi par le ministre des Finances Paul Martin.

Tout au long de la journée, hier, des ministres québécois influents du cabinet Chrétien ont ainsi multiplié les entrevues afin de vanter les mérites de ce budget équilibré, le premier enregistré en 28 ans, qui fait de l'accès à l'éducation post-secondaire une priorité d'Ottawa. Et aujourd'hui, le premier ministre Jean Chrétien défendra lui-même la mise sur pied de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, son projet chéri, en participant à une tribune téléphonique d'une heure sur les ondes de TVA.

Aux Communes, hier, M. Chrétien a d'ailleurs levé le voile sur ses intentions lorsqu'il a été interrogé par le Bloc québécois au sujet de cette fameuse fondation, que dénonce énergiquement Lucien Bouchard comme une intrusion dans un domaine de compétence des provinces.

Le premier ministre a admis que sa mise sur pied vise non seulement à aider les étudiants à payer leurs études, mais à augmenter la visibilité du fédéral au Québec à l'aube des élections provinciales et d'un troisième référendum. « Nous croyons qu'il est important que chaque citoyen au Québec sache exactement ce que les impôts qu'ils paient au fédéral leur rapportent. Ils vont le savoir dans ce dossier-là, vous pouvez en être sûr », a-t-il soumis en réponse à une question du député bloquiste Stéphane Tremblay.

Disposant d'un montant de 2,5 milliards \$, qui a été imputé au présent exercice financier se terminant le 31 mars, cette fondation permettra d'accorder des bourses de 3000 \$ en moyenne à quelque 100 000 étudiants par année au cours des 10 prochaines années.

« Nous voulons aider les jeunes Québécois à se préparer pour le XXI<sup>e</sup> siècle et il est tout à fait normal qu'ils se rendent compte que, parce qu'ils font partie du Canada, il y a des avantages à être au Canada, plutôt que de se faire dire toutes sortes de choses par le Bloc québécois qui n'a rien à voir avec la réalité », a déclaré Jean Chrétien aux Communes.

Cette admission du premier ministre a fait bondir de colère le chef du Bloc québécois Gilles Duceppe.

« Il aurait dû remettre aux provinces ce qu'il leur a dérobé, surtout en éducation. Il faut être carrément hypocrite et chercher de la visibilité au lieu de répondre aux besoins en éducation », a-t-il dit, convaincu que cette affaire se retournera contre lui.

De son côté, le chef du Parti conservateur, Jean Charest, a déploré que le premier ministre Chrétien tente de se faire du capital politique aux dépens des étudiants.

« Cette admission trahit les intentions du premier ministre. C'est bien mal parti si le but est d'avoir de la visibilité au Québec. Si on veut aider les étudiants, qu'on arrête de faire des batailles de carrés de sable », a-t-il dit.

### AUTRES TEXTES

- Étudiants incrédules Page A 12
- Un plan peu crédible Page A 13



Le ministre Paul Martin

### LES LENDEMAINS DU BUDGET

## La couleur du chèque

Négociations longues et ardues avec Québec

JEAN-MARC SALVET  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Comme pour le verglas, les négociations entre Québec et Ottawa sur les bourses du millénaire seront longues et ardues. Elles rebondiront à coup sûr en campagne électorale.

C'est ce qu'ont donné à comprendre, hier, les principaux interlocuteurs au dossier: la ministre de l'Éducation Pauline Marois, le ministre québécois des Affaires intergouvernementales Jacques Brassard et le ministre fédéral Pierre Pettigrew, qui était de passage à Québec pour défendre l'initiative la plus controversée du budget de Paul Martin.

Les représentants des deux gouvernements ont tour à tour affirmé qu'ils étaient prêts à s'asseoir à la même table afin de négocier les modalités des bourses du millénaire. Mais aucun n'est disposé à faire de concessions sur la « couleur » des chèques qui seront émis.

« En mal de visibilité », accuse Jacques Brassard, Ottawa tient à ce que la feuille d'étrable apparaisse sur les chèques destinés aux boursiers. Le premier ministre Jean Chrétien l'a reconnu hier.

Pour sa part, le gouvernement québécois, tout en assurant vouloir éviter la « chicane », exige du fédéral qu'il lui transfère intégralement les sommes prévues pour le Québec, soit 81 millions \$ par année à compter de l'an 2000. L'équivalent de plus de 25 000 bourses de 3000 \$.

« Le Québec ne souhaite pas la chicane et ne la veut pas », a insisté M. Brassard en matinée. « Ce qu'on souhaite, c'est enclencher rapidement des négociations. »

Mais pas sur n'importe quelle base. « Si Ottawa veut faire la démonstration que le fédéralisme canadien n'est pas dominateur, prédateur, pillier et uniformisateur, il va falloir qu'il reconnaisse la situation particulière du Québec en matière d'aide financière aux étudiants. »

De fait, la situation entre les étudiants québécois et canadiens diffère passablement. En raison d'un programme de prêts et bourses plus généreux et d'un coût moindre pour les études, l'endettement moyen d'un diplômé universitaire est de 11 261 \$ au Québec. Dans le reste du Canada, l'endettement varie entre 17 000 \$ et 25 000 \$.

Pendant que Jacques Brassard répon-

duisait aux questions des journalistes, le ministre fédéral Pierre Pettigrew, dans un hôtel près de l'Assemblée nationale, convenait que l'éducation était du ressort exclusif des provinces. Mais du même souffle, il soutenait que « l'égalité de l'accès aux connaissances a toujours été de compétence partagée ».

« Je vais m'asseoir avec Mme Marois et mon collègue des Finances (Paul Martin) fera la même chose avec Bernard Landry. Nous allons nous assurer que le fonds des bourses du millénaire sera géré en respectant les besoins et les priorités du gouvernement du Québec et des étudiants québécois. »

M. Pettigrew a affirmé que le Québec y trouverait son compte. Il a expliqué que l'étudiant qui touchera une bourse du millénaire du fédéral verra son revenu croître. Comme le système de prêts et bourses que gère Québec depuis 1964 est basé sur les besoins financiers, le gouvernement québécois pourra réduire l'argent qu'il verse lui-même aux étudiants. Et rien ne l'empêchera ensuite de consacrer au financement des universités les sommes qu'il aura ainsi épargnées.

Une suggestion qui a fait bondir la ministre de l'Éducation Pauline Marois. « Je vais négocier quoi ? La réduction de mes bourses ? (...) Vous voyez un peu l'odieux qu'on nous fait porter. »

Comme Jacques Brassard, Mme Marois demande à Ottawa de transférer à Québec la part du gâteau qui lui revient. Le gouvernement québécois décidera ensuite s'il bonifie son propre régime de bourses ou s'il consacre la somme reçue à l'enseignement supérieur.

La ministre de l'Éducation dit vouloir éviter les duplications. Si Ottawa persiste à vouloir émettre les chèques, le fédéral devra créer une nouvelle bureaucratie, affirme Pauline Marois.

« Est-ce qu'on a les moyens de ces doublonnements ? Ma mère disait: deux cuisiniers gâtent la sauce. J'espère que ce n'est pas ce qui se passera. »



Le ministre Pettigrew était à Québec, hier.

## Harris se sent « trahi »

COLLINGWOOD (PC) — Le premier ministre de l'Ontario, Mike Harris, s'est permis de sévères critiques contre le budget fédéral, hier, affirmant que c'était un affront aux provinces et un coup à la coopération entre les deux ordres de gouvernement.

M. Harris n'avait pas l'habitude, contrairement à certains de ses prédécesseurs en Ontario, de critiquer le fédéral, mais la journée d'hier a semblé indiquer que cela était en train de changer. Il a reproché à Ottawa de n'avoir pas transmis une partie du dividende fiscal aux provinces, et l'a fustigé pour son approche unilatérale concernant l'adoption d'un nouveau programme de dépenses dans un domaine de juridic-

tion exclusivement provinciale.

« Tous les premiers ministres, toutes les provinces vont se sentir échaudés, et trahis », a-t-il affirmé.

Le premier ministre Harris en avait également contre le nouveau fonds de bourses du millénaire. Ces dernières années, les provinces et Ottawa se sont efforcés d'éviter de tels programmes unilatéraux de dépenses, et de mettre davantage l'accent sur la coopération. Mais cette nouvelle mesure n'améliorera pas les relations entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces, a prédit M. Harris. Il estime par ailleurs que le ministre Martin aurait dû aller beaucoup plus loin dans la réduction des impôts.

# PLACEZ VOTRE TÊTE DANS CET ÉTAU...



Aïe !

La quête  
de fonds  
d'investisse-  
ment peut être  
pénible, n'est-ce  
pas ? Les tableaux.

Les graphiques. Les stratégies.

Le blabla. Un parcours à  
mi-chemin entre la douleur  
et le découragement.

Mais il n'est pas nécessaire  
de vous soumettre à un tel  
traitement pour investir  
intelligemment. La preuve :  
« Fonds sur mesure<sup>MD</sup> ». C'est  
notre Service de stratégies  
d'investissement et c'est  
l'exemple parfait de notre façon  
d'agir... sans douleur.

L'équipe « Fonds sur mesure »  
vous fait bénéficier d'une stratégie  
financière couronnée d'un prix  
Nobel. Rien de moins. Elle vous  
constitue un portefeuille « Fonds  
sur mesure » et s'en occupe  
pour vous à long terme.

Ce portefeuille correspond  
à votre profil d'investisseur  
et est rééquilibré tous les six mois,  
afin de s'assurer qu'il réponde  
toujours à vos objectifs.

Avec « Fonds sur mesure »,  
vous n'êtes pas à la remorque  
d'un ou deux titres très  
populaires aujourd'hui, mais  
qui traîneront de la patte demain.  
Votre portefeuille sera composé  
de trois types d'actif :  
liquidités, revenu fixe et actions.

Vous bénéficierez ainsi des  
meilleures occasions en réduisant  
les risques au maximum.  
Et vous savez quoi ? Des études  
ont démontré que plus de 80 %  
du rendement des investisseurs  
repose sur l'allocation de l'actif.  
C'est tout dire !

On pourrait s'étendre  
longuement sur la  
stratégie éprouvée  
« Fonds sur mesure »,  
mais cela risquerait  
d'être aussi divertis-  
sant qu'un graphique  
tridimensionnel.

Alors, si l'idée d'investir en  
toute simplicité et sans douleur  
vous sourit, n'hésitez pas :  
confiez vos placements  
à l'équipe « Fonds sur mesure ».  
Il vous suffit de passer à une  
succursale de la Banque  
de Montréal, de composer  
le 1 888 636-6376 ou de visiter  
notre site au [www.bmo.com/fondsm](http://www.bmo.com/fondsm)  
et de remplir un bref  
questionnaire.

C'est aussi simple que ça.



**Pas plus compliqué que ça<sup>MC</sup>**



Deux monolithes de granit gris marquent l'endroit du dernier repos de Robert Bourassa.

## La tombe de Bourassa a enfin son monument

MONTREAL (PC) — Un peu plus d'un an après sa mort, le 2 octobre 1996, Robert Bourassa a maintenant son monument funéraire au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, à Montréal. D'une facture moderne, celui-ci est constitué de deux monolithes de granit gris tournés l'un vers l'autre.

La structure élancée apporte, dit-on, un message d'apaisement, de paix. Commandé au printemps dernier, le monument a été installé sur une base de béton en novembre. L'épouse de l'ancien premier ministre du Québec, M<sup>me</sup> Andrée Bourassa, a l'intention d'organiser une célébration pour marquer le dévoilement de l'oeuvre, ce printemps.

Le monument porte comme simple inscription: « Robert Bourassa 1933-1996. Premier ministre du Québec 1970-1976, 1985-1994. »

La tombe de M. Bourassa se trouve dans le secteur sud-ouest du cimetière, tout près de l'obélisque dédié à la mémoire de Raymond Préfontaine, maire de Montréal au début du siècle. Il repose aussi au même endroit qu'un de ses anciens ministres, Pierre Laporte, exécuté par le Front de libération du Québec durant les événements d'octobre 1970.

## NOUVEAU-BRUNSWICK

# Jugement crucial en cour d'appel

## À qui appartient le bois des terres de la Couronne?

FREDERICTON (PC) — La cour d'appel du Nouveau-Brunswick commencera à se pencher, aujourd'hui, sur l'une des plus importantes questions à lui avoir été soumises: à qui appartient le bois des terres de la Couronne, à la province ou aux peuples autochtones?

L'enjeu de ces audiences, que l'industrie forestière du Nouveau-Brunswick qualifie de critiques pour l'économie de la province, est considérable: des milliards de revenus.

Toutefois, cette affaire pourrait bien prendre une autre dimension. Elle pourrait en effet influencer l'issue de centaines de revendications territoriales actuellement en attente de règlement.

« Nous pensons avoir la loi du territoire pour nous, et nous allons nous servir de la loi du territoire », a annoncé Tim Paul, porte-parole d'une asso-

ciation de Micmaqs, la Maliseet Hunters and Gatherers Association.

La décision rendue l'automne dernier par le juge John Turnbull, de la cour du banc de la reine du Nouveau-Brunswick, a fortement secoué le secteur forestier.

L'industrie forestière est la plus importante du Nouveau-Brunswick, en vertu de ventes annuelles atteignant quelque trois milliards \$. Elle emploie environ 27 000 personnes.

« Nous pouvons dire adieu aux terres de la Couronne si nous ne pouvons obtenir un répit à ce sujet », a déclaré devant la législature le ministre provincial des Ressources naturelles Alan Graham. « De nombreuses usines fermeront à travers la province (...) La situation se détériore de jour en jour », a-t-il ajouté.

Ces derniers mois, de 250 à 280 bu-

cherons autochtones se sont rendus dans les forêts de la province afin d'y couper du bois. Ils foulaient du même coup des terres qui, pendant des années, étaient le territoire exclusif de papeteries ayant pour nom Irving, Stone-Consolidated et Repap.

D'ailleurs, il est prévu que certaines de ces entreprises interviendront lors du processus d'appel.

Un premier jugement a favorisé la thèse des Amérindiens

## LIQUIDATION de services de vaisselle

Profitez de rabais allant jusqu'à **50%**

sur une sélection de services de vaisselle.

*Renaud & cie*

«L'expérience à votre service»  
82, rue Saint-Paul Québec

692-0122

Heures d'ouverture:  
du lundi au vendredi, 9h à 17h  
samedi, 9h30 à 16h30

355, rue Marais Vanier

681-1944

Heures d'ouverture:  
du lundi au mercredi 9h30 à 17h;  
jeudi, vendredi, 9h30 à 21h; samedi, 9h30 à 16h30;  
dimanche de 12h à 16h30  
(section domestique seulement)

*Mannequin*

La laine bouillie, le confort joint à l'élégance

chez Mannequin en exclusivité à Sainte-Foy



**Brunch**  
au profit de la sclérose en plaques, le 15 mars prochain à l'hôtel Loews Le Concorde. Carte en vente à la boutique.

Dernière chance pour profiter de nos rabais de la saison.

**75%**

Toute vente finale  
Toutes les taxes sont incluses dans les prix.  
**PLACE DE LA CITÉ** Sainte-Foy  
Ouvert dimanche de midi à 17h

# 8 JOURS EXCEPTIONNELS

de rabais supplémentaires sur tout, tout, tout!



Un brin d'audace, une touche d'originalité.



Lieu de repos, de silence et de paix...



Une ambiance et un style selon les goûts d'aujourd'hui...

Judi et vendredi jusqu'à 21h  
Samedi et dimanche jusqu'à 17h

**LA GALERIE DU MEUBLE**  
DÉCORATION INTÉRIEURE

Certains articles présentés sont en quantité limitée et peuvent différer d'un magasin à l'autre.



\*Février 1998. Conditionnel à l'approbation du crédit. Acompte 30%. Conditions disponibles en magasin.

CLASSIQUE  
1215, boul. Charest O., Québec, 681-0171

CONTEMPORAIN  
18, rue Courcellette, Québec, 681-0171

ROCHE BOBOIS  
9, rue Courcellette, Québec, 681-4101

RIVE-SUD  
170, rte Kennedy, Lévis, 838-9982

HEURES D'OUVERTURE: Lundi au mercredi 9h à 17h30. Jeudi et vendredi 9h à 21h. Samedi 9h à 17h. Dimanche 12h à 17h.

Atténuez les ridules  
et les signes visibles de  
vieillesse en 12 semaines.



grâce à

Retinol Actif Pur



HYPO-ALLERGENIQUE  
SANS PARFUM

35,75 \$  
tube de 30 ml



RETINOL  
ACTIF PUR  
Nuit

Réduit visiblement  
les ridules

RoC a une prime pour vous !



En exclusivité à la Baie ! À l'achat de 20,50 \$  
ou plus de produits RoC,

vous recevrez :  
Écran labial, 3 g; démaquillant 2 en 1, 20 ml;  
nouveau lait Retinol Actif Pur pour le corps, 5 ml;  
bon-rabais de 2 \$\*.

\*Applicable sur votre prochain achat de produits RoC.  
Offre en vigueur dans les magasins la Baie suivants,  
jusqu'à épuisement des stocks.

Chicoutimi, Place Fleur de Lys,  
Galeries de la Capitale et Place Laurier.

la Baie



BOURSES DU MILLÉNAIRE  
**Universités  
et étudiants  
incrédules**

MONTREAL (PC) — Les bourses du millénaire ratent la cible: elles n'amélioreront pas la qualité de l'enseignement post-secondaire, ni ne soulageront de façon substantielle les difficultés financières des étudiants.

Voilà ce qui ressort de divers coups de sonde menés hier, au lendemain de l'annonce, dans le budget Martin, de la création d'un programme devant permettre la distribution de 100 000 bourses de 3000 \$ par année à des étudiants talentueux.

« Ces bourses, c'est du gaspillage. Les 2,5 milliards qu'on va y consacrer auraient été mieux dépensés en les remettant aux provinces, qui connaissent mieux leurs priorités et leurs lacunes en matière d'enseignement. C'est par la base qu'il faut repenser le système d'éducation, pas par le haut en distribuant des bourses à l'élite de la classe bourgeoise », affirme Gilles Paquet.

Professeur d'économie à l'Université d'Ottawa et directeur du Centre d'études sur la gouvernance, M. Paquet voit d'un oeil critique cette intrusion du fédéral dans les plates-bandes provinciales: le décrochage au secondaire et la dévalorisation du secteur technique sont des problèmes bien plus importants que celui que le fédéral croit pouvoir régler avec ses bourses, dit-il.

COMPLÈTEMENT INUTILES

Pour Pierre Lefebvre, de l'Université du Québec à Montréal, les bourses du millénaire sont « complètement inutiles ». La demande de cours est forte au niveau post-secondaire, et l'endettement étudiant relativement faible au Québec par rapport au reste du Canada, fait valoir ce professeur en économie.

Le défi à relever, selon lui, ce n'est pas d'octroyer de nouvelles bourses mais d'assurer un financement adéquat aux institutions, frappées par d'importantes coupes depuis qu'Ottawa a sabré ses transferts aux provinces. Plus d'étudiants par professeur, moins de recherches, des conditions générales moins propices à l'enseignement supérieur. Les bourses du millénaire ne changeront rien à cela.

Diplomate, la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (Crépuq) souscrit à l'objectif d'Ottawa d'améliorer la situation financière des étudiants, mais rappelle qu'une application uniforme du programme fédéral sans tenir compte des particularités de la situation québécoise risquerait de ne pas atteindre ses buts.

« De la même façon, il nous paraît impérieux, au moment où cette décision intervient, de tenir compte du fait que la mission de base même des établissements est présentement en péril à la suite des compressions imposées par le gouvernement du Québec, lesquelles découlent notamment de la diminution des paiements de transferts aux provinces au titre de l'enseignement post-secondaire », écrit le directeur général de la Crépuq, Jacques Bordeleau, dans un communiqué émis hier.

De leur côté, la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) et son pendant collégial, la FECQ, sont d'avis que le Fonds du millénaire ne répond pas aux besoins véritables des étudiants endettés du Québec. Le premier ministre Chrétien met sur pied de nouveaux programmes qui dédoublent inutilement ceux du Québec, déplore Nikolas Ducharme, président de la FEUQ.

EN BREF

Presse anglophone favorable au budget

S'il suscite la critique chez les partis d'opposition, ce cinquième budget du ministre Paul Martin est relativement bien accueilli par la presse anglophone du pays. En éditorial, The Edmonton Journal croit qu'il s'agit d'un « budget historique », l'époque des déficits étant définitivement révolue. The Vancouver Sun fait valoir que le budget est source de « réconfort » puisqu'il comporte des baisses d'impôts ciblées. The Toronto Star estime que Paul Martin a établi les « bonnes priorités » en réduisant les impôts, en augmentant l'aide aux étudiants et en tablant sur des hypothèses économiques prudentes. De son côté, The Globe and Mail, s'il est satisfait de l'élimination du déficit, se montre déçu que les réductions d'impôts ne soient pas plus substantielles. J.-D.B.



L'OPPOSITION ET  
LE BUDGETUn plan  
peu  
crédible

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances Paul Martin a peut-être éliminé le déficit mais son plan budgétaire manque de crédibilité.

Dans le cadre d'un débat parlementaire aux Communes, le chef de l'opposition Preston Manning a accusé le premier ministre Jean Chrétien de manquer à sa promesse de consacrer 50% des surplus budgétaires à la dette et aux baisses d'impôt et l'autre moitié, aux programmes sociaux.

«La grande trahison dans ce budget, c'est que le gouvernement a dépensé la totalité du surplus», a-t-il déploré vivement. Selon lui, le surplus budgétaire est de l'ordre de 3 milliards \$ mais cet argent s'est déjà envolé au vent.

L'une des pièces maîtresses du cinquième budget de Paul Martin est la création des bourses du millénaire, un programme de 2,5 milliards \$.

Selon M. Manning, au lieu de dépenser frivolement, le gouvernement aurait dû faire un effort pour s'attaquer à la gargantuesque dette de 600 milliards \$ ou encore pour réduire les impôts des particuliers.

Le chef réformiste estime que M. Martin aurait dû couper davantage: éliminer les programmes de développement régional, réduire le budget des Affaires indiennes et réduire les subventions à Radio-Canada.

## LE BLOC

Le critique bloquiste Yvan Loubier n'y est pas allé avec le dos de la cuillère.

Selon lui, plus préoccupé par son «image et sa cote de popularité», le ministre des Finances a oublié les plus démunis et les provinces, les grands champions de la lutte au déficit.

Selon M. Loubier, M. Martin se trompe lorsqu'il prévoit un déficit zéro pour chacune des années 98-99 et 99-2000. Le surplus est plutôt de l'ordre de 7 milliards \$ dans la première année et de 14 milliards dans la deuxième.

«C'est rire à la face des gens. C'est se moquer éperdument des gens.» M. Loubier estime que M. Martin «aime pavoiser» et ne se soucie guère du sort des chômeurs. «Ce qui le préoccupe, c'est de passer à l'histoire.»

Avec les bourses du millénaire, M. Martin risque un «affrontement sans précédent» avec le Québec, a prévenu le critique bloquiste. Le gouvernement ne cherche qu'une «visibilité» et à tapper les chèques «de feuilles d'érable.»

À son tour, la chef néo-démocrate Alexa McDonough s'est lancée dans une attaque en règle contre le budget de M. Martin. Ce budget détruit le «tissu social» de la nation, a-t-elle déploré vivement.

Martin accusé  
d'avoir agi  
«pour lui»

Le ministre des Finances Paul Martin a refusé d'augmenter les transferts en matière de santé pour nuire au ministre de la Santé, Al-

lan Rock, son principal rival dans la course à la direction du parti, a laissé entendre hier la leader du NPD, Alexa McDonough. «Je pense que c'est lamentable, mais je crois qu'il y a un besoin urgent de convaincre Paul Martin que ce qui est en jeu, ce n'est pas une course au leadership mais les besoins fondamentaux du système de santé et des gens», a dit M<sup>me</sup> McDonough. «S'il pouvait s'enlever ça de la tête, que

c'est Allan Rock qui est couché sur une civière à l'urgence, et que ce sont les Canadiens ordinaires, les hommes, femmes et les enfants qui ont besoin désespérément de soins de santé, il pourrait enlever les obstacles et garder sa promesse de consacrer 50% des surplus à la santé», a-t-elle poursuivi avant de se rendre compte qu'elle en avait peut-être trop dit. Interrogée à ce sujet, M<sup>me</sup> McDonough a ajou-

té que M. Martin «fait passer ses ambitions personnelles avant les vrais besoins des Canadiens». «Nous avons un manque à gagner de 1,5 milliard \$ au niveau des transferts en matière de santé», a-t-elle déploré. M<sup>me</sup> McDonough estime qu'il fait fausse route en se servant du budget comme d'un tremplin pour faire «avancer les aspirations au leadership» des candidats. (PC)



## SOUVENEZ-vous du temps où vous ne pensiez pas à L'ARGENT.

Grâce à un placement sensé comme le Fonds équilibré Royal, vous pouvez vous aussi retrouver ce sentiment de liberté. Bien diversifié entre des actions, des obligations et des instruments de marché monétaire, ce fonds vous apporte cette belle tranquillité d'esprit. C'est un choix facile en plus d'être le placement parfait pour le REER. Nos spécialistes en placement chercheront avec vous la solution qui répondra le mieux à vos besoins, que ce soit un investissement dans le Fonds équilibré Royal ou une sélection parmi nos autres fonds communs de placement Royal. En fait, plus d'un million d'investisseurs canadiens ont trouvé avec nous la réponse à leurs besoins dans l'atteinte de leurs objectifs financiers. Faire affaires avec nous ne pourrait être plus simple. Visitez une des 208 succursales au Québec, de la Banque Royale ou du Trust Royal ou composez le 1 800 ROYAL-63 (1 800 769-2563).

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT ROYAL	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS
Fonds d'actions américaines Royal*	27,4 %	25,1 %	16,8 %	15,3 %
Fonds d'actions canadiennes Royal*	11,0	17,8	15,7	9,3
Fonds équilibré Royal	10,8	14,9	12,1	10,3
Fonds indiciel stratégique canadien Royal	Nouveau Fonds			

Les taux de rendement annuel composés indiqués pour la période terminée le 31 janvier 1998 tiennent compte du réinvestissement des dividendes et distributions, mais n'incluent pas les frais facultatifs exigibles du porteur de parts et qui auraient pour effet d'en réduire le rendement. Le rendement antérieur d'un fonds n'est pas garant de son rendement futur.



FONDS  
D'INVESTISSEMENT  
ROYAL

Membre du Groupe Financier Banque Royale\*

VOTRE AVENIR COMMENCE BIEN

Pour plus de renseignements, consultez notre site Internet au [www.royalbank.com/french/rmf](http://www.royalbank.com/french/rmf). Les Fonds communs de placement Royal sont également disponibles chez Action en direct Banque Royale (maison de courtage à escompte) et chez RBC Dominion valeurs mobilières.

\* Les fonds maintenus sont ceux qui résultent de la fusion du 1er juillet 1997. Les rendements antérieurs à cette date correspondent à ceux des fonds maintenus et non des fonds dissous.

Les Fonds communs de placement Royal sont offerts par la société Fonds d'investissement Royal Inc., membre du Groupe Financier Banque Royale. On trouvera des renseignements importants sur les fonds communs de placement dans le prospectus simplifié, dont on peut obtenir un exemplaire dans les succursales de la Banque Royale ou du Trust Royal. Il est important de le lire attentivement avant d'investir. La valeur des parts, de même que les rendements, fluctuent.

C'est la



saison des amours.

Un gars, une fille  
**DE RETOUR** ce soir 19 h 30



c'est le printemps  
avant le temps



Radio-Canada  
Télévision

## Il faut plus que des postes

Les médecins commentent la situation à l'urgence

MONTRÉAL (PC) — L'ajout de ressources dans les hôpitaux ne suffira pas à lui seul à désengorger les urgences. Il faut jouer sur une série de facteurs, croit le président du Collège des médecins Roch Bernier.

Plusieurs facteurs expliquent cette congestion, qui sévit dans les urgences depuis des décennies, rappelait le D<sup>r</sup> Bernier en conférence de presse hier. L'engorgement ne date pas du virage ambulatoire ou de l'ère des compressions budgétaires. Il existe d'ailleurs dans des provinces où il y a eu peu de compressions budgétaires, notait hier le D<sup>r</sup> Bernier.

Reste que cet engorgement persistant, la « médecine de corridor », est inacceptable, selon le D<sup>r</sup> Bernier.

Ses causes sont multiples: le triage des patients à l'urgence; les patients âgés qui occupent des lits de soins de courte durée; le comportement de cer-

taines personnes qui se rendent à l'urgence alors que leur état de santé ne le requiert pas; les tests de laboratoire et radiographies qui prennent des heures à parvenir au médecin de l'urgence; les polycliniques et CLSC qui ont des heures d'ouverture restreintes.

### DES SUGGESTIONS

Au cours d'une rencontre de presse hier, le Collège des médecins a proposé quelques améliorations.

Entre autres, il discute avec l'Ordre des infirmières afin d'améliorer le triage des patients.

Aussi, le Collège demande que les médecins puissent compter « en tout temps » sur les services de radiologie et de laboratoire.

Le D<sup>r</sup> Bernier croit aussi que reconnaître comme une spécialité la médecine d'urgence aiderait à régler une partie du problème.

## Vendu aux Ontariens



C'est fait, le Conseil des ministres a finalement entériné, hier, la vente du Village olympique, à la Metro Capital Properties de Toronto, au coût de 62,5 millions \$. Le ministre d'État à la Métropole Robert Perreault a annoncé la nouvelle en précisant que la firme torontoise est celle qui a présenté aussi le meilleur plan d'affaires et la meilleure offre de développement de la partie non construite du terrain en promettant d'y investir pour 45 millions \$ de nouveaux logements. Le groupe québécois Thibault, Messier, Savard (Serge, l'ancien directeur-gérant des Canadiens), Cadim, le Régime de retraite de la STCUM et la Banque Nationale, avait pour sa part déposé une offre de 60 millions \$.

## SAGES-FEMMES Davantage de pression sur Rochon

MONTRÉAL (PC) — Les pressions s'intensifient sur le ministre québécois de la Santé, Jean Rochon, alors que ce dernier doit faire connaître sa décision sur l'avenir des sages-femmes d'ici le 31 mars.

L'Association des CLSC et des centres hospitaliers de soins de longue durée demande que soit reconnue officiellement la pratique des sages-femmes et que celle-ci soit encadrée par un ordre professionnel spécifique. Selon l'Association, les projets-pilotes ont démontré l'impact positif et les avantages de cette pratique sur l'humanisation et la continuité des soins en périnatalité.

À l'opposé, le Collège des médecins du Québec croit qu'il faut plutôt continuer l'évaluation de ces projets-pilotes. Le Collège réitère son appui à l'intégration des sages-femmes en milieu hospitalier, mais affirme avoir certaines inquiétudes face à la sécurité des accouchements en maison de naissance.

L'organisme fait valoir que le rapport du Conseil d'évaluation des projets-pilotes a déjà fait part d'un taux de mortalité à la naissance et d'asphyxie néonatale légèrement plus élevé en maison de naissance. Le Collège reconnaît toutefois que l'échantillon analysé dans le rapport est trop restreint pour tirer des conclusions définitives.

### Que faites-vous ce soir?

Vous pourriez trouver réponse à toutes vos questions en assistant gratuitement à une présentation des nouvelles techniques de correction visuelle.

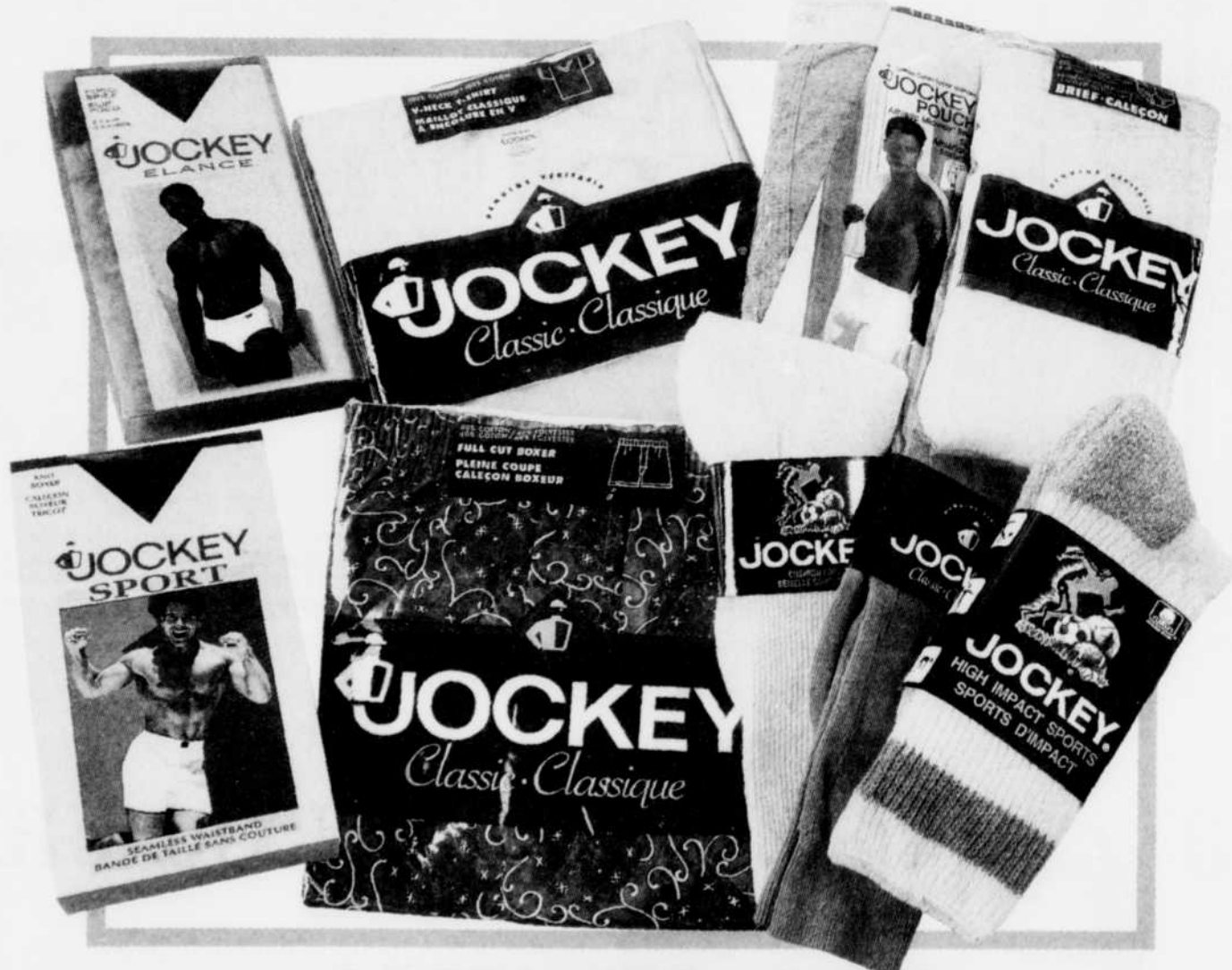


C'est un rendez-vous à 19h  
**683-7999**

Pavillon Jeffery Hale  
1270, chemin Ste-Foy, local 1125

# SEARS

Nous avons vos marques préférées!



**4 DERNIERS JOURS**

**Rabais 25%**

**Tous les sous-vêtements et  
chaussettes Jockey<sup>MD</sup> pour hommes**

Un vaste choix de sous-vêtements et de chaussettes, habillées ou sport, de modèles en matières et couleurs variées.

Sous-vêtements Pouch, Elastic et Sport dans certains magasins seulement

**PRIX DE RÉCLAME EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 1<sup>er</sup> MARS 1998**

dans la limite des stocks

**SEARS**

02404 Copyright 1998, Sears Canada Inc.

## Le fisc relouque les laveurs de pare-brise

Leurs revenus seraient imposables, comme ceux des travailleurs autonomes

■ CALGARY (PC) — D'après un fonctionnaire de Revenu Canada, les revenus des jeunes gens qui lavent les pare-brise devraient être imposables.

« Je n'aime pas passer pour un grippe-sou. Il est évident que c'est beaucoup mieux de voir des jeunes prendre une initiative et faire ce genre de travail », a souligné Gordon Luchia, porte-parole du ministère du Revenu.

« Mais ce revenu est tout à fait imposable », a-t-il dit, comme celui des travailleurs autonomes, qui offrent un service moyennant des honoraires ou un pourboire, lesquels « doivent déclarer leurs revenus et gratifications ».

Pour sa part, Nancy Crevier, une jeune femme de 18 ans qui, jusqu'à l'automne dernier, exerçait ce petit métier aux intersections des rues de Montréal, affirme qu'elle aime bien mieux rincer des pare-brise et gagner entre 5 \$ et 60 \$ par jour que mendier.

Avec quelques collègues, elle a demandé à la Ville de Calgary de désigner un carrefour pour qu'il serve spécifiquement au lavage des pare-brise.

Puisqu'ils n'exigent pas un tarif pour leur manèment du balai éponge, mais acceptent plutôt les dons, M<sup>me</sup> Crevier fait valoir que les laveurs n'exploitent pas vraiment une entreprise. À l'hôtel de ville, « ils nous ont dit que nous ne pouvions pas obtenir de permis pour notre activité ».

Le conseiller municipal Jon Lord s'est dit abasourdi par les réflexions du fonctionnaire fédéral: « C'est vraiment mesquin de la part du ministère de viser quelques jeunes qui, autrement, feraient la manche sur le trottoir. »

Un conseiller s'est dit abasourdi par tant de mesquinerie

## Tempête de neige, disiez-vous?



Le Nouveau-Brunswick attendait beaucoup de neige, mais c'est de la pluie verglaçante qui s'est abattue au cours des dernières 36 heures, laissant dans le noir près de 4000 abonnés de la Péninsule acadienne, hier. Les services de travaux publics et les équipes de réparation d'Énergie Nouveau-Brunswick avaient été mises en état d'alerte 24 heures auparavant, en prévision de ce qui devait être l'une des pires tempêtes de neige de l'hiver. En Nouvelle-Écosse, le verglas a cédé la place à de fortes pluies, charriées par des vents puissants, comme le démontre la photo ci-dessus, prise à Halifax, où un panneau publicitaire a été jeté à bas d'un édifice par une bourrasque.

## Capitaine de la marine démis de ses fonctions

HALIFAX (PC) — Le capitaine d'un vaisseau de la défense côtière de la marine canadienne, le *Glace Bay*, a été relevé de son commandement à la suite d'une collision, le mois dernier.

Le lieutenant-commandant Robert Thorpe sera muté à d'autres fonctions, a déclaré hier un porte-parole, le lieutenant-commandant Glenn Chamberlain, sans donner plus de détails sur cette nouvelle affectation.

Cette décision fait suite à une enquête militaire déclenchée après que le *Glace Bay* fut entré en collision avec un bateau de pêche, à l'entrée du port de Boston, en janvier.

« La seule idée qu'il n'ait pas pris les mesures de sécurité appropriées pour éviter la collision fait en sorte qu'il a perdu la confiance de l'amiral », a précisé M. Chamberlain.

Le propriétaire du bateau de pêche, Don Howarth, a menacé la marine de poursuite. Il soutient que tout un côté de son bateau a été enfoncé.

MAIL CHAMPLAIN

CARREFOUR LAVAL

PLACE STE-FOY



# 34<sup>95</sup>\$

PULL À PRIX FLORISSANT

Cet indispensable signé Dalia sera parfait avec vos tailleurs printaniers. Offert en huit couleurs sympas.

## AILES

LES AILES DE LA MODE



**NOUVEAU CHIPSET TX**  
OPTIMISE LE PROCESSEUR MMX DE 60% PLUS RAPIDE

- 512K Cache P.B. avec chipset compatible TX
- 32 Meps RAM EDO extensible à 128 MB
- Disque dur 2,1 GB FUJITSU
- 1 lecteur 31/2" 1,44 Meg
- Carte video S3.2 Meg
- Clavier Win 95 français
- Sound Blaster Compatible 3D haut-parleurs 30 watts
- Contrôleur PCI UART 16C550
- Boîtier d'alimentation de 250 w CSA
- CD ROM 24X Ecran 14 pouces
- 28 Mz Giga
- Souris Windows 95 CD Fr.
- Fax/modem 33.6/Voice/Garantie 2 ans

**SPÉCIAL**  
**1399\$** OU **66\$**  
PAR MOIS  
Taxes en sus

**COURS À L'ACADÉMIE DU SAVOIR À QUÉBEC**

Le logo Intel Inside est une marque déposée de Intel Corporation.  
Conditionnel à l'approbation du service de crédit Accord Despartin.  
Financement autorisé bancaire de 13.5% par année.

QUÉBEC, 840 Boulevard 627 0840 LEVIS, 170 rue Kennedy 833 9636  
QUÉBEC, 2 Saint-Jean 524 8431 ET CERTAINS MARCHANDS AFFILIÉS

La clef de sol

# C'est la saison des nouveaux horizons.



## La Part des anges

**DE RETOUR** ce soir 20 h

c'est le printemps  
avant le temps

 Radio-Canada  
Télévision

# ENCAN PUBLIC

**ÉQUIPEMENT MARVELEX INC.**  
1, RUE DE LA FONDERIE, ST-ANSELME, QUÉBEC  
(APPROX. 35 KM DE QUÉBEC)

DIRECTION DE MONTRÉAL : PRENDRE L'AUTOROUTE #20 JUSQU'À LA SORTIE #325 SUD (LÉVIS), CONTINUER VERS LE SUD SUR LA ROUTE #173, PUIS SUR LA #227 POUR 22 KM JUSQU'À ST-ANSELME, TOURNER À DROITE SUR RUE PRINCIPALE JUSQU'À LA RUE DE LA FONDERIE.

**ENCAN, LE JEUDI 26 FÉVRIER 1998 À 11 H**

**ÉQUIPEMENT DE FABRICATION :**

CISAILLES PROMECAN, MOD. 1000, 10' X 10' • PILEUSE HYDRAULIQUE PROMECAN, MOD. 103, 10' X 100 TONNES • FERRONNIER HYDRAULIQUE PIRANHA, MOD. P3 TOUT ÉQUIPÉ • MACHINE À COUPER KOIKE, MOD. 500G-4, AVEC 3 TÊTES ET OIL MAGIQUE • COMPRESSEUR À AIR SULLAIR, MOD. 128, 50 C.V. • PILEUSE MÉCANIQUE EXCELSIOR 100 TONNES X 10' • ROULEAU MOTORISÉ UNIVERSEL # X 1/4 • ROULEAU MOTORISÉ UNIVERSEL # X 1/2 • GRIGNOTEUSE TRUMPF, MOD. 500 • PRESSE HYDRAULIQUE UNIVERSEL 50 TONNES • COMPRESSEUR À AIR INGERSOLL RAND, 10 FORCES • SCIE À FER IMET, MOD. 350 • (4) PONTS ROULANTS : MUNCK, FSA, CAP. 5 TONNES, 3 TONNES ET 2 TONNES.

**ÉQUIPEMENT DE SOUDURE :**

(3) SOUDEUSES CANOX MIG, MOD. CP300 AVEC DÉVIDOIRS • (16) SOUDEUSES MILLER, MOD. CP200, 225, 250, 300, 450 ET 600 AVEC DÉVIDOIRS • SOUDEUSE MILLER AC/DC 300 AMP TIG • SOUDEUSE AU GAZ MILLER, MOD. BIG40, 350 AMP • SOUDEUSE HOBART, MOD. CCOV, 250 AMP • SOUDEUSE LINCOLN, MOD. SEA500CCV • SOUDEUSE LINDE MIG 600 AMP • SOUDEUSE CANOX MIG 800 AMP • COUPEUSE AU PLASMA PAK, MOD. 5 • SOUDEUSE À POINT KSM 1600 AMP • GRANDE QUANTITÉ DE TORCHES OXY-ACÉTI, DE CALIBREURS, ETC.

**MATÉRIEL ROULANT :**

TRACTEUR DIESEL LEYLAND, 4 C.V., MOD. 344 AVEC CHARIOT ÉLÉVATEUR DE 4 500 LB ET CHARGEUR 1/2 VERGE • CHARGEUR ÉLÉVATEUR AU PROPANE OTIS 5 000 LB, CAP. AVEC PNEUS DOUBLES.

**ÉQUIPEMENT DIVERS :**

BLACK & DECKER, WALTER WOLF, MAKITA, CHICAGO, PRO-AIR, NPK, MILWAUKEE, SKILL, BOSCH & STANLEY; PERCEUSES 1/4" À 1 1/2" • SABLEUSE À DISQUE ET À ANGLE • PISTOLET À AIR • SABLEUSES ET POLISSEUSES À AIR • SCIES RONDES • CISAILLES ÉLECTRIQUES • SCIES SAUTEUSES • TOUPIES • PERCEUSES MAGNÉTIQUES • DISQUES ABRASIFS • MÈCHES • OUTILS À MAIN • TABLES DE TRAVAIL EN ACIER • ÉTABLI SUR ROUES • ÉTAGÈRES EN ACIER • ÉTAUX • TRANSALETTE • ESCABEAUX, ETC.

BOULONS, ÉCROUS, COURROIES, DILUANTS, ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES, ENGRENAGES, FITTINGS HYDRAULIQUES, ACCESSOIRES PNEUMATIQUES, GOUPILS, JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ, CHAINES, ACCESSOIRES DE PLOMBERIE, ETC.

GRANDE QUANTITÉ DE BOULONS ET ÉCROUS EN ACIER INOXYDABLE

**MATIÈRES PREMIÈRES :**

GRANDE QUANTITÉ D'ACIER : PLAQUE 1/2" JUSQU'À 2 1/2", FER ANGLES, FER PLAT, BARRES EN ALUMINIUM, ACIER INOXYDABLE.

INSPECTION: **MERCREDI 25 FÉVRIER 1998 DE 9 H À 16 H**

TERMES ET CONDITIONS

UN DÉPÔT DE 25% EST EXIGIBLE À L'ADJUDICATION, EN ARGENT COMPTANT OU PAR CHÈQUE CERTIFIÉ. LE SOLDE PAYABLE DANS LES 24 HEURES EN ARGENT COMPTANT OU PAR CHÈQUE CERTIFIÉ, AVANT TOUTE LIVRAISON.

UNE COMMISSION D'ENCAINTEUR DE 10% S'APPLIQUE SUR TOUS LES ACHATS.

ENCAN PUBLIC INDUSTRIEL CANADIEN  
CANADIAN INDUSTRIAL AUCTIONEERS  
395-4444  
1-800-943-2338  
Fax: 395-9811  
Tél.: (514) 939-3999  
Fax: (514) 939-9977  
www.jupiter.net/encan

## COMMISSIONS SCOLAIRES LINGUISTIQUES

# Quatre parents contestent en cour supérieure l'amendement consenti par Ottawa et Québec

MONTRÉAL (PC) — La Coalition pour la professionnalité scolaire appuie quatre parents, qui veulent contester devant les tribunaux l'amendement constitutionnel sur les commissions scolaires linguistiques.

Quatre parents, francophones et catholiques, de Montréal, Québec, Trois-Rivières et de l'Ontario, ont déposé une action directe en nullité, en cour supérieure à Montréal.

Par cette procédure, les parents demandent à la cour de déclarer nulle, illégale et inconstitutionnelle la modification à l'article 93, adoptée à la fin de l'année dernière par la Chambre des communes, à la demande du gouvernement du Québec.

Ces parents estiment leurs droits brimés par cet amendement, parce qu'ils ont ainsi

perdu leur droit à des structures scolaires confessionnelles.

Le gouvernement du Québec a déjà amorcé le processus de mise en place des commissions scolaires linguistiques sur tout le territoire du Québec et avait besoin, pour ce faire, d'amender la Constitution, parce que celle-ci protégeait les droits confessionnels des catholiques et des protestants à Québec et Montréal.

Le groupe de parents conteste l'aspect bilatéral de cet amendement à la Loi constitutionnelle de 1867, c'est-à-dire un consentement des seuls parlements de Québec et d'Ottawa.

Selon ces parents, pour que la modification constitutionnelle soit valide, elle aurait dû

être approuvée par les six provinces touchées par cette disposition de la Constitution de 1867, soit le Québec, l'Ontario, l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick, la Colombie-Britannique et la Nouvelle-Écosse.

Il pourrait s'écouler quatre ou cinq mois, selon l'avocate des quatre parents, M<sup>re</sup> Judith Désormeau, avant le début proprement dit des procédures. Et il faudra plusieurs mois, après, pour que la cour supérieure ne tranche la question. Et il y a fort à parier que la cause se rende aux tribunaux supérieurs, peut-être même à la Cour suprême.

La Coalition pour la professionnalité scolaire, qui appuie ces quatre parents, a constitué un fonds spécial pour financer les procédures judiciaires.

### Affaires au coeur du Vieux-Québec



**Programme corporatif**  
19 octobre 1997 au 30 avril 1998

- Entièrement rénové
- Chambre de catégorie supérieure
- Stationnement intérieur à titre gracieux
- Journal du matin livré à la chambre
- Appels locaux sans frais
- Piscine intérieure/club santé
- Restaurant fine cuisine à «La Table du Manoir»
- Resto-bistro «Le Saint-James»
- 7 salles de réunions pour des groupes jusqu'à 200 personnes

À partir de **85\$\*** par chambre, par nuit.

**Manoir Victoria**  
44, Côte du Palais, Vieux-Québec (Québec) Canada G1R 4H8  
Tél.: (418) 692-1030 Telex: (418) 692-3822  
www.qbc.clic.net/manvic manvic@qbc.clic.net

Forfait réunion à partir de 59\$ par personne, par jour

# Congé de radar pour la SQ


MONTRÉAL (PC) — Les policiers de la Sûreté du Québec ne font plus de surveillance par radar sur les routes. Les automobilistes qui rouleront vraiment trop vite seront interceptés, mais ne recevront leur contravention que plus tard, par la poste.

Cette mesure a été prise par l'Association des policiers provinciaux (APPQ) en protestation contre le ministre de la Sécurité publique, Pierre Bélanger, qui veut revenir, selon l'APPQ, sur certaines ententes signées relativement à la desserte de municipalités régionales de comté. Cette directive syndicale va durer aussi longtemps que nécessaire, a dit le président de l'APPQ, Tony Cannavino.

Celui-ci explique qu'il avait été entendu que la surveillance du territoire de 13 municipalités de la MRC Memphrémagog serait confiée à la SQ. Or, le ministère serait sur le point d'accorder la mise en place d'une régie régionale de police, dont les membres ne seraient pas des agents provinciaux.

Situation semblable à Joliette où il avait été convenu que, si le 31 mars 1998, il n'y avait pas d'entente pour la création d'une régie de police, la couverture du territoire serait confiée à la SQ pour les cinq prochaines années. «Et là, déplore M. Cannavino, on commence à revenir sur cette décision en disant que peut-être ils ne seront pas prêts pour le 31 mars, qu'on devrait garder nos policiers, dont plusieurs ont déjà été avisés de leur déménagement, jusqu'en juillet et même plus tard. Cette situation n'a aucun bon sens, on ne joue pas comme ça avec des familles complètes.»

# C'EST FOU comme on S'AMUSE!

Le RAV4 1998 à toit souple

En 1998, le RAV4 fera des RAVages. Toyota a non seulement amélioré le couple moteur et augmenté la puissance, elle a aussi raffiné le design. Et puis il y a cette nouvelle sensation d'espace... Abaissez le toit de vinyle, rangez le panneau de toit ouvrant sur la portière arrière et voilà! Amusez-vous encore plus...

**22 934\$\***

avec groupeSport

**TOYOTA**  
www.toyota.ca / 1 888 TOYOTA-8

Toyota Canada s'engage à vous fournir une information complète sur la location-bail. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire Toyota.

\* P.D.S.F. du RAV4 2 portes 1998 de Toyota, traction avant à toit souple (XP11VM-B-03) avec toit ouvrant et 5 vitesses. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Transport, préparation, immatriculation, assurances et taxes en sus.

**EN BREF**

## Verglas : reprise des négociations

Les gouvernements québécois et canadien reprendront demain les négociations au sujet du partage de la facture du verglas. Ils tenteront d'arrimer et de coordonner les programmes qu'ils ont mis en place. Selon le ministre Jacques Brassard, les agriculteurs font actuellement les frais des mesures annoncées unilatéralement par Ottawa parce que le gouvernement canadien n'a pas la structure pour les faire «descendre» sur le plancher des vaches. (PC)

**MONTRÉAL**

## Un meurtrier du Harvey's s'est évadé

Même si un détenu de 16 ans a été reconnu coupable d'homicide involontaire dans les deux meurtres du restaurant Harvey's, à Montréal, la direction de Cité des Prairies et les enquêteurs du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM) n'ont pas jugé bon d'avertir la population de son évasion, le 29 janvier. Considérant le degré de danger que représente l'adolescent, ils n'ont pas cru nécessaire d'informer le public ou la famille de la jeune femme qui a survécu au massacre du Harvey's, estimant que celle-ci n'était pas menacée. «La personne évadée ne sait pas où demeure la victime», a indiqué hier l'agent Alain Lefrançois, du service des communications du service de police de la CUM. La police avise régulièrement la population de l'évasion de criminels dangereux, notamment des meurtriers. Pour les mineurs, la pratique est plutôt inhabituelle, leur identité étant protégée par la loi. C'est un oncle du détenu qui l'a ramené au centre, le 2 février. (PC)

# LE MONDE

IRAK

## Sévère mise en garde de l'ONU

■ NEW YORK, Nations unies (d'après AFP et AP) — Les membres du Conseil de sécurité ont commencé hier à préparer une résolution lançant une sévère mise en garde à Bagdad contre toute violation de l'accord sur les inspections des sites présidentiels.

Des experts des 15 pays du Conseil se sont réunis hier de manière informelle pour discuter d'un projet de résolution présenté par la Grande-Bretagne.

« Si tout va bien, je pense pouvoir faire circuler un projet de résolution ce soir ou demain », a dit l'ambassadeur britannique, John Weston, à l'issue d'une réunion du Conseil de sécurité.

Une réunion des cinq membres permanents du Conseil (Chine, E.-U., France, G.-B., Russie) s'est tenue hier

et se continue aujourd'hui.

Le projet britannique devrait endosser l'accord négocié à Bagdad par le secrétaire général des Nations unies qui ouvre pour la première fois les palais présidentiels de Saddam Hussein aux inspections de l'ONU, ont indiqué des diplomates.

« Nous sommes intéressés par une résolution qui verrouille l'accord », a dit un diplomate occidental.

Le représentant américain à l'ONU,

Bill Richardson, a déclaré de son côté que l'accord de Bagdad était « un bon accord ». « Il est en train d'être clarifié et nous pensons qu'il doit être testé et respecté ».

« L'initiative britannique est un bon moyen de faire respecter cet accord », a-t-il souligné.

Britanniques et Américains souhaitent aller vite et obtenir un texte d'ici à la fin de la semaine afin de pouvoir « tester » rapidement.

« Sur le terrain, le respect des engagements irakiens.

La Russie, en revanche, a estimé qu'une résolution n'était pas néces-

saire pour donner un caractère contraignant à l'accord.

Le délégué russe, Sergueï Lavrov, a dit que l'accord est « un document juridique de droit international » et qu'il « n'y a pas de nécessité juridique pour une nouvelle action du Conseil » sous forme d'une résolution.

Les 15 membres du conseil sont d'accord pour avertir l'Irak de « sérieuses conséquences » au cas où il ne respecterait pas ses engagements.

Mais la France, comme la Russie et la Chine, s'oppose à toute disposition qui donnerait un feu vert automatique

à une action militaire unilatérale de Washington.

Des « modalités spéciales » ont été agréées par l'ONU et l'Irak pour ces inspections qui seront faites par des inspecteurs de la Commission spéciale (UNSCOM) accompagnés de diplomates.

Les responsables de l'ONU ont commencé hier à discuter des détails de ces « procédures spéciales ».

Le Conseil s'était déclaré mardi « satisfait » de l'accord signé par M. Annan, mais les États-Unis soucieux de ne pas voir l'autorité de l'UNSCOM et de son chef Richard Butler diminués ont réclamé des « clarifications » sur le rôle des diplomates.

**Anglais et Américains veulent vite tester l'accord**

RWANDA

## «J'étais seul!» dit le général Dallaire

■ ARUSHA, Tanzanie (d'après AFP et AP) — Une force internationale suffisamment équipée et dotée d'un mandat adéquat aurait pu éviter le génocide rwandais de 1994, a déclaré hier le général canadien Roméo Dallaire, qui dirigeait la force de maintien de la paix au Rwanda.

Avec « une force équipée, mandatée, structurée avec pour objectif principal de s'opposer à toute personne armée qui tentait de tuer les civils innocents, (...) on avait un créneau de deux ou trois semaines où on aurait pu intervenir », a déclaré l'ancien commandant de la Mission intérimaire des Nations unies au Rwanda (MINUAR), au premier jour de sa comparution devant le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPR), à Arusha, en Tanzanie.

Entre 500 000 et 800 000 Tutsis et Hutus modérés ont été tués par des soldats et des miliciens extrémistes hutus, ainsi que par des civils, entre avril et juillet 1994 au Rwanda, sans que la MINUAR n'intervienne.

« Il a toujours été facile d'accuser les Nations unies, mais les Nations unies, ce n'est pas un État souverain, c'est nous tous », a déclaré, au bord des larmes, le général Dallaire, 51 ans.

« Je n'ai pas ordonné d'opération d'envergure car nous n'étions pas équipés ni formellement mandatés, et

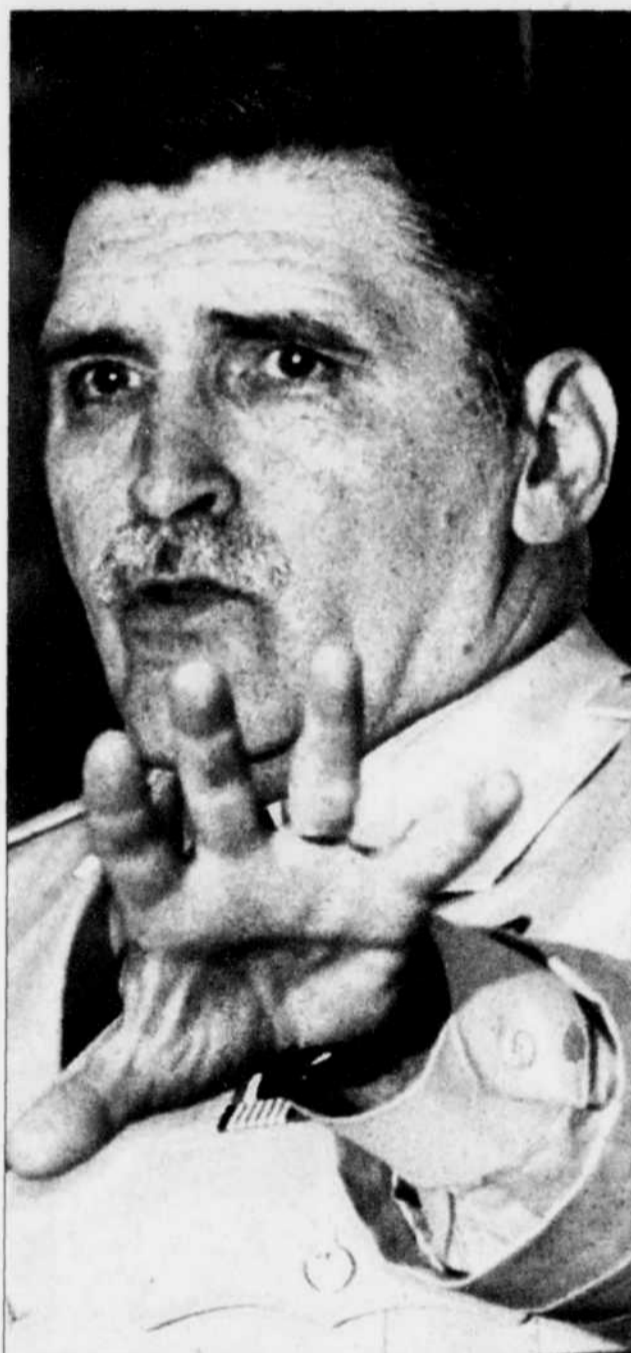
cela m'a été confirmé par mes supérieurs », a ajouté le général, cité à comparaître en tant que témoin-expert par la défense de l'ancien maire de Taba (centre du Rwanda), Jean-Paul Akayesu.

« J'ai supplié la communauté internationale qu'il fallait à tout prix neutraliser la Radio Télévision Libre des Mille Collines (RTL.M), qui incitait les gens à tuer », a poursuivi le général Dallaire. « Je n'ai eu aucune aide ».

Dans la matinée, il avait expliqué en détail les forces en présence avant le génocide, et expliqué que la MINUAR n'était dotée que de 2500 hommes. Fin avril, il n'en restait que 450.

Jean-Paul Akayesu est poursuivi pour génocide et crimes contre l'humanité.

Son avocat, Me Tiangaye, veut utiliser le témoignage du général Dallaire pour démontrer que si la MINUAR n'a rien pu faire, on ne peut pas reprocher au maire d'une commune de ne pas avoir pu empêcher les massacres.



Le général Roméo Dallaire

TABAC

## Liggett veut une immunité judiciaire

NEW YORK (AFP) — Le producteur américain de tabac Liggett Group cherche à obtenir l'immunité judiciaire en échange d'informations compromettantes sur des concurrents, dans le cadre d'une enquête menée par le département américain de la Justice sur l'industrie du tabac, a rapporté hier soir la chaîne de télévision ABC.

La décision de Liggett Group pourrait compromettre un accord signé le 20 juin aux termes duquel les fabricants américains de cigarettes acceptent de payer quelque 368 milliards \$ sur 25 ans pour mettre un terme aux poursuites intentées contre eux par 40 États, a ajouté ABC. Pour entrer en vigueur, l'accord doit faire l'objet d'une approbation du Congrès.

ABC affirme avoir appris que Liggett était actuellement en négociation avec des responsables fédéraux pour obtenir l'immunité judiciaire dans une enquête criminelle fédérale.

PREUVES ACCABLANTES

Les informations que donnerait en contrepartie Liggett comprendraient entre autres, selon ABC, des preuves démontrant que les dirigeants de l'industrie ont menti sur la dépendance engendrée par la nicotine, caché des informations à des agences fédérales, dissimulé les risques associés au tabagisme, détruit des documents et esroqué des actionnaires.

Toute inculpation résultant de l'enquête criminelle menée par le département de la Justice « pourrait porter un coup fatal » à l'accord signé en juin.

Les géants de l'industrie du tabac avaient déjà été contraints d'engager les négociations qui avaient conduit à l'accord de juin, après que Liggett, le plus petit groupe américain, eut rompu la loi du silence observée jusque là par les industriels.

**Pour trahir ses anciens complices**

# C'est le retour des oiseaux rares.



L'Ecuyer  
**DE RETOUR** ce soir 21 h

Invité : Patrick Huard

c'est le printemps  
avant le temps

Radio-Canada  
Télévision

# Le Mossad se met encore les pieds dans les plats

JÉRUSALEM (d'après AFP et Ap) — Le service secret israélien (Mossad) était en plein désarroi hier après la démission de son chef et un récent échec opérationnel « très grave », venu s'ajouter à une liste déjà longue de ratages, ont indiqué des médias.

Les services secrets israéliens ont raté une « opération d'information » récemment en Suisse où des agents du Mossad ont été arrêtés, a-t-on appris hier de source diplomatique à Berne.

Selon une version, les agents prenaient des photos, selon une autre, ils posaient des appareils de surveillance électronique dans la mission iranienne auprès de l'ONU à Genève. La source n'a pas pu préciser à ce stade laquelle des deux versions est la bonne.

Les autorités suisses devaient donner des informations à la presse à ce

sujet aujourd'hui à Berne.

Un porte-parole du ministère suisse de la Justice et de la police, Viktor Schlumpf, a observé que ce point de presse venait à la suite de questions mettant en cause un service d'espionnage et Jérusalem. Il s'est refusé à toute autre précision.

En septembre, le Mossad avait déjà commis un fiasco retentissant, avec une tentative manquée d'assassinat, à Amman, en Jordanie d'un responsable palestinien.

Le premier ministre Benjamin Netanyahu a reconnu des « échecs » mais a assuré qu'il ferait fonctionner le Mossad « efficacement », avec un nouveau chef sur le point d'être nommé.

Le successeur du général Danny Yatom, que M. Netanyahu a promis de désigner « très prochainement », aura

la lourde tâche de restaurer la crédibilité et les capacités d'un service secret autrefois légendaire, selon la presse.

L'opération ratée d'Amman avait déjà mis à jour des défaillances ahurissantes du Mossad et une commission d'enquête officielle a dénoncé « l'amateurisme » de sa préparation. Deux des agents israéliens avaient été arrêtés par la Jordanie. Pour obtenir leur libération, Israël avait dû relâcher le guide spirituel du mouvement intégriste palestinien Hamas, cheikh Ahmed Yassine.

Une autre affaire a éclaté en décembre lorsqu'une ex-star du Mossad, Yé-

houda Gil, a été arrêté pour avoir falsifié ses rapports pour prêter à Damas des intentions belliqueuses, et d'avoir ainsi failli déclencher une guerre entre Israël et la Syrie. M. Gil passe actuellement en jugement.

Pour le quotidien *Haaretz*, « le problème du Mossad n'est pas seulement celui du choix de son chef ».

« L'agence a besoin d'une réorganisation sérieuse, de modifications structurelles, d'une redéfinition de sa mission et, surtout, d'une supervision et d'un contrôle améliorés », indique le journal.

Le général Yatom s'est retiré après seulement 21 mois de service.

Son adjointe, dont le nom est couvert par la censure, se prépare elle aussi à démissionner, affirme *Haaretz*.

Le responsable du Mossad que le gé-

néral Yatom avait choisi pour la remplacer est lui aussi parti, en raison de l'affaire Mechaal.

La presse s'attend à ce que le premier ministre nomme un outsider à la tête du service, qui pourrait être le chef du commandement nord de l'armée, le général Amiram Lévine, l'ancien chef des renseignements militaires, Uri Saguy, ou encore le directeur général du ministère de la Défense, Ilan Biran.

Les médias évoquent aussi la possibilité que M. Netanyahu fasse revenir, pour une période transitoire, un ancien chef du Mossad — soit l'ambassadeur d'Israël auprès de l'Union européenne à Bruxelles où M. Ephraïm Halevy, ou le prédécesseur du général Yatom, M. Shabtai Shavit.

EN BREF

SUISSE

Un 1<sup>er</sup>

bordel légal

« Petite Fleur » est le nom du premier bordel légal de Suisse qui a ouvert ses portes hier à Zurich. Ouvert sept jours sur sept et 24 heures sur 24, il compte 30 chambres et la moitié d'entre elles étaient déjà occupées. Moyennant un tarif de 200 francs suisses par jour (205\$), elles sont à disposition des prostituées qui ne veulent pas racoler dans la rue. L'établissement n'emploie pas lui-même de filles de joie. C'est suite à l'entrée en vigueur du nouveau code pénal en octobre 1992 que l'exploitation de maisons closes n'est plus interdite en Suisse. Hans Berchtold, tenancier de « Petite Fleur », a indiqué hier que près de la moitié des chambres étaient déjà louées. Selon lui c'est un succès car les premières annonces n'ont été publiées que la semaine passée. La maison de passe est aménagée dans un bâtiment situé non loin de la gare de Zurich-Wollishofen. L'immeuble de trois étages est situé à l'écart de la zone d'habitation et c'est pour cette raison que les autorités ont rejeté le recours d'une association de quartier de Wollishofen et autorisé, en mai, l'aménagement de ce bâtiment en bordel. Selon les archives de Zurich, il s'agit du premier bordel autorisé dans cette ville depuis 1897. Cette année-là, les Zurichois — les femmes ne votaient pas encore — avaient approuvé la fermeture de 24 maisons de prostitution de l'époque. Comme dans de nombreux pays européens, la prostitution est légale en Suisse, mais pas le proxénétisme. (AP)

ALBANIE

Massacre au café

Cinq personnes ont été tuées par un groupe de quatre ou cinq hommes armés, hier dans un café à Berat, 130 km au sud de Tirana, a indiqué le chef de la police locale, Vasi Cama. Des hommes armés ont fait irruption hier dans un café du centre-ville et tiré des rafales contre les clients, en tuant quatre, selon M. Cama. En quittant le café les malfaiteurs ont continué à tirer, fauchant un passant, a ajouté le chef de la police, qualifiant l'incident de « règlement de compte » ayant visé deux frères qui figurent parmi les victimes. Deux des malfaiteurs ont été arrêtés, selon M. Cama. L'incident a fait souffler un vent de panique sur la ville. Le souvenir de la rébellion du printemps 97 qui a fait environ 2000 morts est encore vif en Albanie, d'autant plus qu'un regain de violence est observé depuis plusieurs semaines. Mardi soir, un policier a été blessé par balles par des inconnus à Kukës, dans le nord, selon le ministère albanais de l'Intérieur. (AFP)

Dernière éclipse du siècle

La dernière éclipse solaire du siècle, notamment visible aujourd'hui en Amérique latine, sera suivie à partir de l'espace par plusieurs sondes et télescopes qui compléteront les observations réalisées sur Terre pour analyser la couronne du soleil. Cette éclipse sera en effet scrutée par la sonde Galileo, en orbite autour de Jupiter, et surtout par les observatoires spatiaux américano-européens SOHO et Ulysses, le Japonais YOHKOH, et le satellite d'observation de la Terre américain GOES. GOES, selon l'agence spatiale américaine (NASA), suivra l'évolution de l'ombre de l'éclipse sur la Terre pendant les quatre heures de sa progression entre son point de départ, quelque 3000 km au Sud-Ouest d'Hawaï, en plein océan Pacifique, et sa fin, en face des côtes de l'Afrique de l'Ouest. (AFP)

## Le chat est sorti du sac.



Le magazine *Road and Track* dit qu'elle est « le secret le mieux gardé dans sa catégorie ».

Revue de A à Z, la Mazda 626 1998 n'est certainement pas timide, mais elle cache bien le jeu de ses caractéristiques évoluées et de son allure sophistiquée... jusqu'à ce que vous les découvriez vous-même.

Essayez dès aujourd'hui la Mazda 626 et vous comprendrez tout de suite ce que veut dire *Road and Track*.

Location à partir de

# 298\$

par mois, pour 36 mois\*  
Transport et préparation INCLUS!

Mazda 626 LX 1998 Visitez notre site Web : [www.mazda.ca](http://www.mazda.ca)



# MAZDA

LOCATION  
Recommandée  
MAZDA

Le modèle illustré peut différer et est utilisé à titre indicatif seulement. \* 626 LX 1998, modèle F4LS78A00 seulement. Comptant initial de 1 650\$ et dépôt de sécurité de 350\$ exigés. Autres options de location offertes. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Limite de 60 000 km, frais de 8¢ le km additionnel. Sur approbation de Credit Mazda Canada inc. Voir les concessionnaires pour les détails. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Offre d'une durée limitée.

## PIRATAGE INFORMATIQUE Le Pentagone crie au secours

WASHINGTON (AFP) — Des pirates informatiques sont parvenus à pénétrer par effraction dans des ordinateurs du Pentagone, accédant pendant deux semaines à des données non confidentielles, a annoncé hier un responsable militaire américain.

Cette « cyber-attaque », la plus importante qu'ait connue le système informatique du Pentagone, ne semble pas liée à la crise avec l'Irak, a précisé le secrétaire adjoint à la Défense, John Hamre.

« Nous pensons maintenant que cela n'est pas lié à l'Irak, mais nous n'en avons aucune certitude », a-t-il ajouté, relevant que l'attaque coïncidait avec un concours informel de piratage entre informaticiens. « Mais je pense que d'une certaine manière cela a été un avertissement », a-t-il ajouté.

L'attaque, qui relève surtout « du vandalisme ou du voyeurisme », a été « étendue et peu sophistiquée », a ajouté M. Hamre lors d'un point de presse.

Les pirates n'ont pu accéder à aucun ordinateur recelant des données classées « secret défense », mais ils ont pu consulter à des degrés divers des informations non confidentielles dans tous les services de l'armée américaine, a précisé le responsable du Pentagone.

### DONNÉES SENSIBLES

Ces données « étaient peut-être non confidentielles, mais elles pourraient être très sensibles », comme par exemple des mémorandums, des fiches de paie ou des dossiers personnels, a-t-il indiqué. « Je ne veux pas donner des idées à quiconque, mais on peut faire certaines choses sur des réseaux non confidentiels qui peuvent causer d'énormes perturbations ».

Cette attaque semble avoir été menée par un individu ou un petit groupe de pirates informatiques, ayant eu recours à quelques serveurs Internet depuis les États-Unis ou par l'intermédiaire d'un relais à l'étranger.

Le Pentagone ignore quelles informations ont pu être obtenues par les pirates, car ces derniers ont utilisé un système de « voies de déroutement » leur permettant de ne pas être suivis à la trace, a expliqué M. Hamre.

Une enquête est en cours associant le Pentagone, le FBI et le département de la Justice, a-t-il dit.

Selon lui, le Pentagone a immédiatement renforcé la mise en place de systèmes de protection contre le piratage informatique, soulignant toutefois la vulnérabilité de ces systèmes.

Une étude publiée en 1996 par le Pentagone avait déjà relevé la menace d'un « Pearl Harbour électronique » et appelé à la création d'un programme de trois milliards \$ pour améliorer les systèmes de défense contre une éventuelle guerre informatique.

Depuis lors, le Pentagone a créé avec le FBI un centre de contrôle du piratage informatique.

Mais, selon M. Hamre, il en faudrait plusieurs dans chaque arme. « La technologie informatique avance à une telle vitesse que rester à l'avant-garde représente un véritable défi », a-t-il dit.

GRANDE VENTE D'ENTREPÔT • GRANDE VENTE D'ENTREPÔT • GRANDE VENTE D'ENTREPÔT • GRANDE VENTE D'ENTREPÔT

# GRANDE VENTE D'ENTREPÔT

Vous avez jusqu'à samedi 17 heures pour profiter de notre offre exceptionnelle

## 24 mois sans intérêt

De plus, ne payez qu'une taxe

PLACE DE LA CITÉ • SAINTE-FOY 654-3660

**PRÉMONT FORGUES**  
FOURRURES • MANTEAUX

OFFRE DE CRÉDIT EXCEPTIONNELLE  
**SANS DÉPÔT  
SANS INTÉRÊT**  
PAYÉ SUR 24 MOIS C.A.C.\*

\*C.A.C.: ne payez aucun intérêt  
- 24 paiements égaux seulement  
- Taxes applicables payées à l'achat

### GRANDE RÉDUCTION SUR TOUT

- Fourrure
- Cuir
- Pelisse garnie de renard
- Cachemire et laine
- Agneaux retournés
- Toutes les grandeurs
- Toutes les couleurs
- Les plus nouvelles coupes
- La plus grande sélection
- Modèles couturier

**RABAIS JUSQU'À 75%** sur marchandise sélectionnée

**LA VENTE D'ENTREPÔT SE TERMINE SAMEDI LE 28 FÉVRIER À 17 HEURES**

**MANTEAUX DE DRAP**  
CACHEMIRE ET LAINE  
À partir de **289\$**  
12<sup>04</sup>\$/mois

**MANTEAUX LONGS**  
100% LAINE  
**199\$**

**MANTEAUX D'AGNEAUX RETOURNÉS**  
À partir de **749\$**  
31<sup>21</sup>\$/mois

Chapeaux, boa et bandeaux en vison, castor rasé, ou renard  
À partir de **49\$**  
Chapeaux en tissu  
À partir de **29\$**

**NOUS PAYONS LA TPS**

**NE TARDEZ PAS!**

**FOURRURES**  
Vison, castor, chat sauvage et rat musqué courts ou longs  
À partir d'aussi peu que **1749\$**  
72<sup>87</sup>\$/mois

**VISON MALE**  
DEMI BUFF OU RANCH  
À partir de **2499\$**  
104<sup>13</sup>\$/mois

**VISON FEMELLE**  
PEAUX ALLONGÉES  
À partir de **3699\$**  
154<sup>13</sup>\$/mois

**VISON FEMELLE**  
COLLECTION SPÉCIALE GRANDES TAILLES

**AGNEAUX RETOURNÉS** pour homme **999\$**

**HEURES D'OUVERTURE**  
Lun. mar. mer. • 9h30 à 17h30  
Jeudi, vendredi • 9h30 à 21h  
Samedi • 9h30 à 17h  
Dimanche 1er mars - Fermé

**Super Spéciaux SUPER BAS PRIX**

Vison ranch ou demi buff	2499\$
Chat sauvage	1629\$
Perse noir réversible	1699\$
Manteau queues de vison, bleu iris	1749\$
Jaquette de vison rasé	1147\$
Castor rasé teint 7/8	999\$
Pelisse doublée de fourrure	248\$
Cagoule doublée fourrure	99\$

**Manteaux et vestes Thermoloft en réduction spéciale**

Manteaux longs microfibre	199\$
Manteaux courts	179\$
Manteaux Alpaga et laine	349\$
Veste vison rasé	947\$
Cuir, capuchon garni renard	339\$
Pelisse doublée nutria rasé	999\$
Cachemire et laine	289\$
Manteau 3/4, 100% laine	179\$
Blouson cuir	149\$

**Nous servons les Québécois depuis de nombreuses décennies.**

Pour des renseignements rapides sur cette vente, appelez-nous 654-3660

**PRÉMONT FORGUES**  
FOURRURES • MANTEAUX

PLACE DE LA CITÉ • SAINTE-FOY 654-3660

# Le regard neuf de Tétrault

# L'optique unique de Réjean Tremblay

...tous les matins **CHRC 80**  
RADIO MÉDIA  
La force d'une équipe

